

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Rapport d'activité 2014-2015



Québec 

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

BUREAU DE QUÉBEC

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

BUREAU DE MONTRÉAL

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 418 691-2401 ou 1 800 463-4090 (sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Compte Twitter : @statquebec

La forme masculine utilisée dans ce document désigne tout aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

3^e trimestre 2015

ISBN : 978-2-550-74041-4 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-74042-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010

Tous droits réservés pour tous les pays.

Crédits des photographies

p.9: © iStockphoto.com/stevecoleimages

p.13: © iStockphoto.com/Yuri

p.21: © iStockphoto.com/konradlew

p.29: © iStockphoto.com/skynesher

p.31: © iStockphoto.com/Yuri

p.41: © iStockphoto.com/FélixLaframboise

p.79: © iStockphoto.com/mattjeacock

Septembre 2015

Québec, le 17 septembre 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,



J'ai l'honneur de déposer, conformément à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011), le *Rapport d'activité* de cet organisme pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2015.

Ce rapport expose les principales réalisations de l'Institut et présente les résultats liés à l'addenda au Plan d'action de développement durable 2008-2013 et à la *Déclaration de services aux citoyens*. Par ailleurs, il fait état de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles au sein de l'organisation et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et réglementaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Finances,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'C. Leitão'. The signature is fluid and cursive.

Carlos Leitão

Québec, le 30 juin 2015

Monsieur Carlos Leitão
Ministre des Finances
Édifice Gérard-D.-Lévesque
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,



Le Plan stratégique 2009-2014 de l'Institut est maintenant échu. Considérant notre engagement à l'égard du retour à l'équilibre budgétaire, l'exercice de planification stratégique a été reporté. C'est dans ce contexte que s'inscrit la décision de déposer, pour l'exercice financier 2014-2015, un rapport d'activité conformément à l'article 32 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011).

Ce rapport présente les principales réalisations de l'Institut au cours de l'exercice financier 2014-2015 ainsi que les résultats liés à l'addenda du Plan d'action de développement durable 2008-2013 et à la *Déclaration de services aux citoyens*. Par ailleurs, il fait état de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles au sein de l'organisation et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et réglementaires.

Au nom de l'Institut de la statistique du Québec, je réitère notre engagement à demeurer une organisation performante et résolument axée sur la qualité de l'information statistique produite pour le Québec.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SM', written in a cursive style.

Stéphane Mercier

09	PARTIE 1	PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC
13	PARTIE 2	RÉALISATIONS MARQUANTES 2014-2015
21	PARTIE 3	RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES
29	PARTIE 4	RÉSULTATS LIÉS À LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS
31	PARTIE 5	UTILISATION DES RESSOURCES
41	PARTIE 6	EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES
	42	Accès aux documents et protection des renseignements personnels
	43	Programme d'accès à l'égalité en emploi
	49	Allègement réglementaire et administratif
	50	Éthique
	51	Égalité entre les femmes et les hommes
	52	Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
	53	Politique de financement des services publics
	54	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services
	55	Recommandations du Vérificateur général du Québec
	56	Rapport du Vérificateur général et états financiers
	76	Liste des enquêtes statistiques réalisées
79	ANNEXES	
	80	Annexe 1 – Liste des publications
	84	Annexe 2 – Liste des articles parus dans les périodiques de l'Institut de la statistique du Québec
	88	Annexe 3 – Organigramme

ACFAS	Association francophone pour le savoir	·	MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
ADS	Analyse différenciée selon les sexes	·	MRC	Municipalité régionale de comté
BDSO	Banque de données des statistiques officielles sur le Québec	·	MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
ÉLDEQ	Étude longitudinale du développement des enfants du Québec	·	OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
ENM	Enquête nationale auprès des ménages	·	ONU	Organisation des Nations unies
EQEPE	Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans	·	PDEIPH	Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées
ERG	Enquête sur la rémunération globale au Québec	·	PIB	Produit intérieur brut
ETC	Équivalent temps complet	·	RI	Ressources informationnelles
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	·	SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
MEESR	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	·	SQI	Société québécoise des infrastructures





01



PRÉSENTATION DE
L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

MISSION

L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général.

L'organisme publie annuellement les résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG) afin d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés. Il établit et tient à jour le bilan démographique du Québec. L'Institut assure également le suivi des indicateurs de la Stratégie gouvernementale de développement durable.

PRODUITS, SERVICES ET CLIENTÈLES

Organisation de haut savoir grâce à la compétence et à l'engagement de ses employés, l'Institut décline son expertise en matière d'information statistique, notamment, dans les domaines suivants :

- > Culture et communications
- > Population et démographie
- > Santé et bien-être
- > Développement durable
- > Économie et secteur financier
- > Science, technologie et innovation
- > Secteur minier
- > Travail et rémunération

L'Institut offre aux ministères et organismes des services de nature scientifique et technique, à savoir la réalisation d'enquêtes, d'études et d'analyses, de travaux méthodologiques et de traitement de données ainsi que la réalisation d'études d'impact économique.

Soucieux de contribuer au développement des connaissances pour la société québécoise, l'Institut offre, dans le respect de la confidentialité, un ensemble de services permettant de faciliter l'accès aux données statistiques ainsi que des services-conseils à des fins de recherche scientifique.

De nombreuses statistiques et publications sur le Québec sont disponibles sur le site Web de l'Institut. De plus, le Centre d'information et de documentation de l'Institut propose des services documentaires, d'aide à la recherche, en plus d'un accès à ses collections offrant un inventaire complet de statistiques sur le Québec.

L'Institut dessert la population dans son ensemble en rendant ses produits et services disponibles autant aux citoyens qu'aux organismes parapublics, aux municipalités, aux entreprises privées, aux organisations syndicales et patronales et du milieu associatif.

VISION

AU CŒUR DE VOTRE RÉFLEXION,
EN APPUI À VOS DÉCISIONS,
NOTRE LEADERSHIP,
NOTRE EXPERTISE,
NOTRE CONTRIBUTION
À L'AVANCEMENT DU QUÉBEC.

PARTENARIATS

Tout en demeurant le lieu privilégié de la production et de la diffusion de l'information statistique sur le Québec, l'Institut bâtit des partenariats dans une perspective de collaboration et de complémentarité.

L'Institut favorise la coordination des activités statistiques des ministères et des organismes de l'administration publique québécoise. Cette dernière constitue un partenaire de premier plan.

Par ailleurs, l'Institut agit à titre de porte-parole du Québec auprès de Statistique Canada en présentant les besoins statistiques de l'administration publique québécoise. Il maintient également des liens avec les agences statistiques de différents pays.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, le directeur général est assisté d'un secrétariat, de quatre directions générales adjointes, de treize directions et de deux services. Les responsabilités des directions générales adjointes touchent les domaines des statistiques économiques et sociales, les services à la production statistique et la coordination institutionnelle.

Enfin, le directeur général peut compter sur un Comité d'éthique, formé principalement de membres indépendants qui émettent des recommandations fondées sur des principes reconnus en matière d'éthique dans le respect des participants aux enquêtes.

L'organigramme de l'Institut en vigueur au 31 mars 2015 est présenté à l'annexe 3.

COMITÉS CONSULTATIFS

À l'écoute des besoins et des préoccupations de sa clientèle et désireux de voir ses partenaires contribuer à la réflexion portant sur le développement de la production statistique au Québec, l'Institut s'est doté de comités consultatifs. Au total, 13 comités sont en place dans les principaux domaines d'activité de l'Institut :

- > Comité sur la science, la technologie et l'innovation ;
- > Comité sur les statistiques démographiques et sociales ;
- > Comité sur les statistiques du travail et de la rémunération ;
- > Comité des partenaires financiers de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) ;
- > Comité de concertation de l'OCCQ, y compris ses comités consultatifs :
 - sur les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques ;
 - sur le cinéma, l'audiovisuel et la radiodiffusion ;
 - sur le disque et les arts de la scène ;
 - sur le livre, la littérature et les bibliothèques ;
 - sur le multimédia ;
 - sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives ;
 - sur les municipalités et les administrations locales ;
 - sur la recherche universitaire.



02



RÉALISATIONS MARQUANTES
2014-2015

BILAN DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Tout en poursuivant la réalisation de ses mandats statutaires, l'Institut actualise de façon continue sa programmation statistique en tenant compte des besoins des ministères et organismes, des partenaires et de la société québécoise. En effet, la programmation statistique doit évoluer dans le respect de la complexité et de la diversité de la société québécoise. Cette condition est essentielle au maintien de la pertinence du système statistique québécois. La présente section fait état des principales réalisations pour l'exercice 2014-2015.

PRINCIPAUX TRAVAUX STATISTIQUES

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

Bilan démographique du Québec, édition 2014

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut établit et tient à jour le bilan démographique du Québec. Cette publication dresse le portrait démographique du Québec en décrivant les variables démographiques liées à la fécondité, la mortalité, les migrations et la nuptialité. Il s'agit d'un document de référence incontournable pour tous ceux qui veulent comprendre l'évolution de la société québécoise.

Bulletins Données sociodémographiques en bref

En 2014-2015, trois bulletins *Données sociodémographiques en bref*, totalisant neuf thèmes d'analyse de données administratives ou d'enquêtes, ont été publiés. La situation sur le revenu a été examinée sous divers angles : l'inégalité (bilan de 35 années), la relation entre l'état de santé et le niveau de stress perçus, le lien avec le patrimoine des ménages québécois, ainsi que l'endettement des familles québécoises. Les moyens de transport ont aussi été scrutés, tout comme la scolarité des immigrants et la peur de la criminalité. Enfin, un portrait des dix premières années de mariage de conjoints de même sexe a été produit.

Bulletins Coup d'œil sociodémographique

Accompagnés de mises à jour de données sur le site Web de l'Institut, six bulletins *Coup d'œil sociodémographique* ont été réalisés. Les thèmes abordés sont diversifiés : la migration interrégionale, la population des régions administratives, des municipalités régionales de comté (MRC) et des municipalités, les naissances et les décès, le taux d'emploi des étudiants, l'évolution de la fréquentation scolaire et les conditions de vie des familles québécoises.

Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, édition 2014

L'Institut produit de nouvelles perspectives d'évolution de la population suivant chaque recensement. Ces travaux réalisés dans le respect des plus hauts standards interpellent tous les acteurs du développement au Québec. Les *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, édition 2014*, ont été publiées en 2014-2015.

Sur la base du scénario de référence et après avoir atteint 8 millions d'habitants en 2011, le Québec franchirait la barre du 9 millions d'habitants en 2027 pour atteindre 10 millions en 2061. La part des aînés dans la population totale grimpera à 28 % en 2061, comparativement à 16 % en 2011. L'effectif des 20-64 ans plafonnera en 2017 autour de 5,1 millions pour diminuer faiblement jusqu'en 2030 avant de retrouver une légère tendance à la hausse. Cette croissance de la population se concentrera en périphérie de la région métropolitaine.

STATISTIQUES SOCIALES

CONDITIONS DE VIE ET SOCIÉTÉ

Victimisation criminelle et cybervictimisation

En tenant compte de la part des crimes ne venant jamais à la connaissance des autorités policières, soit le « chiffre noir » de la criminalité, cette étude sur la victimisation criminelle s'avère un complément indispensable aux données officielles sur la criminalité déclarée. Ce portrait inédit de la victimisation nous apprend que moins du tiers des incidents déclarés par la population québécoise lors de la dernière *Enquête sociale générale* réalisée par Statistique Canada sont portés à la connaissance des services policiers, et que les délits contre les ménages sont plus souvent dénoncés à la police que les délits violents. La proportion de la population victimisée est aussi plus forte dans l'ouest du Canada qu'au Québec. Il en est de même pour les internautes québécois relativement à la cybervictimisation et à la cybersécurité.

Revenu disponible des Québécois, édition 2014

Le revenu disponible des Québécois, qui représente la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et services ainsi que pour l'épargne, enregistre une première baisse depuis 1996. Les travaux portant sur l'évolution du revenu disponible au Québec et dans les provinces canadiennes ont fait grand bruit dans la presse écrite et les médias en général. L'article *Revenu disponible, édition 2014* est paru dans le *Bulletin Flash*.

Réduction des inégalités du revenu disponible des ménages au Québec et dans le reste du Canada : bilan de 35 années

Mesurer l'inégalité du revenu et comprendre cette réalité est relativement complexe. En 2014-2015, l'Institut a publié l'étude intitulée *L'inégalité du revenu disponible des ménages au Québec et dans le reste du Canada : bilan de 35 années*. Cette comparaison de la situation des ménages au Québec avec celle prévalant dans le reste du Canada permet d'observer une moins grande inégalité du revenu disponible au Québec sur l'ensemble de la période. L'inégalité des revenus s'est accrue dans les années 1990, pour stagner dans les années 2000, tant au Québec qu'au Canada. La redistribution de l'impôt et des transferts plus élevés expliquent le fait que la répartition des revenus au Québec soit moins inégalitaire que dans le reste du Canada.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

L'État des lieux du cinéma et de la télévision au Québec

L'État des lieux du cinéma et de la télévision au Québec est une étude réalisée par l'OCCQ. Cette étude réunit toute l'information statistique disponible permettant de dresser le portrait des domaines du cinéma et de la télévision au Québec. Deux cahiers ont été publiés en février 2014. Le premier décrit les flux et les interactions économiques au sein de la chaîne de valeur, tandis que le second présente l'encadrement législatif, les principales politiques ainsi que les instances publiques et civiles intervenant dans la filière audiovisuelle. En 2014-2015, l'OCCQ a livré les troisième et quatrième cahiers de cette étude. Ces cahiers portent respectivement sur la diffusion et la consommation ainsi que sur la production et la distribution. Globalement, cette étude est une véritable référence, alors que les enjeux de l'industrie de l'audiovisuel au Québec font actuellement l'objet d'une réflexion majeure.

Dix ans de statistiques sur la fréquentation des arts de la scène

L'Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec a maintenant 10 ans. Elle offre une perspective intéressante sur l'évolution de la fréquentation des spectacles soit, entre autres, l'assistance, les revenus de billetterie et les représentations. Bien qu'elle soit variable d'une année à l'autre, l'assistance aux spectacles demeure stable. La production locale prend le haut du pavé avec 24 des 25 spectacles les plus vus en 2013. Après avoir atteint un sommet en 2009, les revenus enregistrent une baisse sensible au cours des dernières années.

Les bibliothèques québécoises de 2002 à 2012

En matière d'utilisation de leurs services par la population, les bibliothèques publiques ont progressé : tous les indicateurs d'utilisation des services affichent des valeurs inférieures à celles des bibliothèques de l'Ontario, de la Colombie-Britannique ou des États-Unis, mais cet écart tend à se rétrécir. Au Québec, la proportion de la population qui est desservie par une bibliothèque augmente, tout comme la superficie des bibliothèques et le nombre de documents imprimés de leurs collections. L'article *Les bibliothèques québécoises de 2002 à 2012*, portant sur l'évolution des indicateurs relatifs aux bibliothèques publiques du Québec depuis 2002, a été publié dans le bulletin *Optique culture*.

Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise depuis 1985

Pour la première fois, l'OCCQ a publié une analyse des données tirées de son enquête sur les dépenses en culture du gouvernement du Québec. On y apprend, entre autres, qu'en 1985-1986 la proportion des dépenses dédiées à la culture dans les dépenses consolidées des comptes publics s'établissait à 1,4 %, alors qu'elle est de 1,1 % en 2012-2013. Cela équivaut à 122 \$ par habitant pour cette dernière année. Par ailleurs, lorsqu'on tient compte de la nouvelle méthode comptable implantée en 2012-2013 qui considère les crédits d'impôt remboursables comme des dépenses fiscales, la proportion des dépenses en culture passe alors à 1,5 % des dépenses consolidées, soit l'équivalent de 166,41 \$ par habitant.

Chroniques de l'OCCQ à CIBL

Les experts de l'OCCQ participent régulièrement à une tribune de CIBL, une radio communautaire francophone basée à Montréal. Les capsules réalisées en 2014-2015 ont notamment visé les ventes de livres, la fréquentation des musées, le financement de l'audiovisuel, la fréquentation des spectacles payants et les achats d'œuvres d'art par les institutions.

ÉDUCATION, FORMATIONS ET MILIEUX DE GARDE

L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec

Les jeunes suivis depuis leur naissance dans le cadre de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ) ont maintenant 17 ans. L'étude, qui vise à comprendre comment les facteurs mis en place dans la petite enfance influencent la réussite scolaire et l'adaptation sociale, contiendra, au terme de la collecte qui s'est amorcée à l'hiver 2015, toutes les données nécessaires pour franchir bientôt une étape historique. Il sera en effet possible de mettre en lien les informations recueillies depuis la naissance des enfants avec l'obtention ou non d'un diplôme d'études secondaires.

Il paraît pertinent et réalisable de poursuivre l'ÉLDEQ au-delà de la 5^e année du secondaire. L'Institut mène actuellement des travaux de développement et de validation du contenu à intégrer aux collectes qui auraient lieu durant la période d'émergence de la vie adulte (19-25 ans). Ces travaux sont rendus possibles grâce à l'appui financier du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) et de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Les hauts et les bas des parents de jeunes enfants

La collecte de données de l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* (EQEPE) s'est amorcée en janvier 2015. L'EQEPE, financée par l'organisme Avenir d'enfants, vise à documenter certains aspects (soutien social, connaissance et utilisation des services, pratiques parentales, satisfaction et efficacité parentales, etc.) de la vie des parents de jeunes enfants, principalement ceux vivant en contexte de défavorisation. La diffusion du rapport de l'enquête est prévue au printemps 2016.

Lutter contre le décrochage scolaire, ça commence... à 4 ans!

L'Institut mène présentement l'*Étude pour l'évaluation de la maternelle 4 ans temps plein en milieu défavorisé* pour le compte du MEESR. Les renseignements recueillis auprès des enseignants pourront être mis en relation avec ceux fournis par les parents afin, notamment, de documenter les liens entre la fréquentation de la maternelle 4 ans temps plein en milieu défavorisé et le niveau de préparation à l'école des enfants de 5 ans qui fréquentent la maternelle.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La qualité des services de santé dans la lutte contre le cancer

Au cours des dix dernières années, l'Institut, en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), a développé un créneau d'enquêtes permettant d'évaluer les services offerts aux Québécois. C'est dans cette perspective que le deuxième cycle de l'*Enquête québécoise sur la qualité des services de lutte contre le cancer* en 2013 a été réalisé. Cette enquête a fait l'objet de quatre publications entre septembre et décembre 2014. Des résultats concernant les diverses dimensions de la qualité des services y sont présentés telles que l'accessibilité, la coordination et la continuité, le soutien émotionnel, l'information, la communication et l'éducation, le confort physique et le respect des préférences du patient ainsi que la relation entre la perception de la qualité des soins et services reçus et l'assignation d'une infirmière pivot en oncologie. Certains résultats obtenus en 2008 ont été comparés à ceux du cycle 2013, ce qui a notamment permis de montrer une augmentation de la proportion de patients estimant la qualité des soins et des services reçus comme excellente ou très bonne (86 % c. 90 %)

Le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire

Les résultats de l'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, réalisée en 2013, ont été rendus publics en novembre 2014. Ce rapport a permis de montrer une baisse notable de la consommation de tabac, d'alcool et de drogue au cours des quinze dernières années. La participation à des jeux de hasard également, observée depuis plus de dix ans, a aussi connu une baisse appréciable. Pour la septième édition de l'enquête, le contenu a été enrichi de nouvelles thématiques : la pratique d'activités physiques, les habitudes alimentaires et l'apparence corporelle.

Zoom santé

En 2014-2015, huit numéros du périodique *Zoom Santé* ont été publiés. Les auteurs des nombreux articles se sont appuyés sur de grandes enquêtes menées par l'Institut au cours des dernières années. La santé des jeunes a été scrutée sous de multiples facettes telles que la sécurité dans la pratique d'activités sportives, la santé physique et mentale et la violence dans les relations amoureuses. D'autres thématiques ont également fait l'objet d'analyses spécifiques, soit l'évolution de l'état de santé des immigrants au Québec, les marqueurs de fragilité et la santé buccodentaire des personnes âgées.

STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

AGRICULTURE ET INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

Résultats de l'Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec, récolte 2013

Les résultats de l'*Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec, récolte 2013* ont été présentés sous une forme conviviale et accessible. L'objectif de cette enquête consiste à fournir aux conseillers et aux pomologistes des données à jour leur permettant de faire une estimation plus exacte de la récolte de 2013. Cette estimation permet ainsi de mieux organiser la mise en marché des pommes du Québec par des promotions ciblées et le développement d'opportunités d'affaires et, également, augmenter la compétitivité face aux pommes d'ailleurs.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Stratégie gouvernementale de développement durable

L'Institut agit à titre de partenaire dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable. À ce titre, il a publié sous forme de recueil, les indicateurs de cette stratégie et les indicateurs de développement durable proprement dits pour le Québec.

ÉCONOMIE

Comptes économiques

L'Institut a poursuivi la production et la diffusion des comptes économiques des revenus et dépenses du Québec sur des bases trimestrielles et annuelles, selon le système de comptabilité nationale. L'Institut a également produit et diffusé des données mensuelles et trimestrielles du compte de production et du secteur extérieur telles que le produit intérieur brut (PIB) réel par industrie, le PIB régional (annuel), les exportations et les importations de produits.

Modèle intersectoriel du Québec

En 2014-2015, l'Institut a simulé, à l'aide du modèle intersectoriel du Québec, qui est mis à jour annuellement, les effets de changements réels, anticipés ou hypothétiques de dépenses d'investissement, de fonctionnement ou de consommation courante relatifs à l'économie du Québec. L'Institut a ainsi réalisé 296 études d'impact économique pour les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que pour des organismes, consultants et intervenants privés.

Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Perspectives québécoises 2014

L'article *Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Perspectives québécoises 2014* est paru dans le *Bulletin Flash*. Cet article fournit des indications sur l'évolution récente de l'investissement dans l'économie en général comme dans ses divers secteurs d'activité. On y compare les investissements privés et publics en construction et en machines et équipement, par industrie et par secteur au niveau québécois, selon les dernières estimations provenant de *l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et en réparations : réelles, provisoires, perspectives* réalisée par Statistique Canada.

ENVIRONNEMENT

Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches

L'Institut a publié un rapport décrivant le projet pilote de comptes des terres du Québec méridional appliqué à la région de Chaudière-Appalaches. L'objectif du projet pilote est d'étudier la faisabilité de créer des comptes des terres pour tout le sud du Québec, conformément aux standards internationaux et à l'aide de jeux de données géographiques existants. Deux publications, soit les *Comptes de l'environnement* et les *Comptes des écosystèmes*, ont établi les assises théoriques de cette analyse. La publication *Comptes des terres du Québec méridional* fournit une connaissance systématique de l'état du territoire (superficie des terres par type de couverture terrestre – surfaces artificielles, terres agricoles, forêts, etc.) et de son évolution dans le temps.

Cette publication s'inscrit dans la démarche de l'Institut vers une approche de comptabilité environnementale. Les *Comptes de l'environnement*, développés à l'initiative de l'Organisation des Nations unies (ONU), sont l'objet d'un intérêt grandissant en tant que cadre statistique pour une meilleure gestion environnementale et économique.

RÉGIONS ET MRC

Panorama des régions du Québec, édition 2014

Le *Panorama des régions du Québec, édition 2014* dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives du Québec. Onze thématiques variées sont analysées d'après les plus récentes statistiques : démographie, conditions de vie et bien-être, marché du travail, comptes économiques, investissements et permis de bâtir, mines, tourisme, éducation, science, technologie et innovation, santé ainsi que culture et communications. L'édition 2014 comporte une nouvelle section consacrée aux statistiques par MRC, dans laquelle l'évolution de trois indicateurs clés est évaluée : la population, le revenu disponible des ménages et le taux de travailleurs. Le *Bulletin statistique régional* de chacune des régions offre une analyse encore plus fine et complète de produits dédiés aux régions et territoires du Québec.

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise

Les faits saillants de *l'Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise* ont été présentés dans le bulletin *S@voir.stat* pour une première fois. Ce bulletin fait le point sur cinq années d'évolution des dépenses de recherche intra-muros de l'administration publique québécoise.

Innovation dans le secteur de la fabrication au Québec

L'Institut a développé un partenariat entre de nombreux intervenants économiques pour le financement d'une couverture élargie de *l'Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise* réalisée par Statistique Canada. La création de ce consortium a permis d'obtenir un portrait précis de l'innovation dans l'industrie de la fabrication au Québec pour la période 2010 à 2012. Ce volet québécois de l'enquête touche l'innovation technologique, le développement de produits, les nouveaux procédés et l'innovation organisationnelle en matière de marketing. L'étude recense également les outils utilisés par les entreprises et les obstacles qu'elles rencontrent dans le processus d'innovation.

Plus de huit entreprises sur dix ont mis en œuvre une innovation entre 2010 et 2012. Ce taux (82,6 %) est plus élevé que dans le reste du Canada (74,6 %). Dans le secteur de la fabrication de machinerie, 97 % des entreprises ont innové au cours de la période d'enquête, confirmant l'importance cruciale de l'innovation pour le maintien de la compétitivité et le développement des entreprises québécoises.

Les diplômés universitaires au Québec

L'article intitulé *Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : survol des données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011* a été publié dans le bulletin *S@voir.stat* en décembre 2014. Au Québec, on dénombrait 1 018 710 personnes âgées de 25 à 64 ans titulaires d'un grade universitaire. De ce nombre, près de 54 % sont des femmes. Les détenteurs d'un diplôme universitaire forment 23,3 % de la population québécoise. Dans la catégorie d'âge située entre 25 et 34 ans, l'écart de scolarisation universitaire entre les hommes (24,5 %) et les femmes (35,3 %) dépasse les 10 points de pourcentage. Cet écart est également observé en Ontario et au Canada.

SECTEUR MINIER

Bulletin Mines en chiffres – L'investissement minier au Québec en 2013

L'Institut réalise, pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), le programme des statistiques minières du Québec. Celui-ci comporte trois volets principaux : la production minérale (valeur et quantité des livraisons), l'investissement minier, incluant les dépenses d'exploration et de mise en valeur, ainsi que les entreprises de forage carottier.

L'*Enquête sur l'investissement minier au Québec* s'est déroulée au printemps 2014. Elle visait à recueillir les données finales pour 2013 et les intentions révisées pour 2014. Au total, 423 questionnaires (451 en 2012) ont été transmis à 385 entreprises minières.

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

L'Enquête sur la rémunération globale au Québec

L'Institut réalise, sur une base annuelle, l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) qui lui permet d'accomplir son mandat d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'Administration québécoise et des autres salariés québécois, conformément à l'article 4 de sa loi constitutive.

La publication *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013* présente des données relatives aux salaires, aux heures de travail et à la rémunération globale selon plusieurs ventilations (secteur privé, secteur public, secteur de la fabrication, etc.). Les résultats concernent les entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail et les municipalités de 25 000 habitants et plus. Cette année, une nouvelle section a été intégrée à la structure du rapport ; elle présente les faits saillants de la rémunération pour l'ensemble du Québec ainsi que pour les secteurs privé et public.

Rémunération des salariés : État et évolution comparés 2014

Ce rapport présente une analyse fiable et objective des plus récentes données de l'ERG. Ainsi, tant le public en général que les syndicats, les employeurs et les autres acteurs du milieu du travail disposent de données stratégiques pour alimenter leurs discussions quant aux conditions de rémunération.

Le secteur public au Québec : un bloc monolithique ?

L'Institut s'est penché sur la composition du secteur public apportant ainsi une meilleure compréhension des travaux portant sur la rémunération des secteurs privé et public. En distinguant l'administration publique des entreprises du secteur public, l'étude enrichit la discussion portant sur la rémunération comparée des secteurs privé et public. L'article intitulé *Le secteur public au Québec : un bloc monolithique ?* a été publié dans le bulletin *Flash info*. Il permet d'apprendre que l'univers de l'administration publique sous l'angle des relations de travail est souvent perçu comme un bloc monolithique.

Deuxième journée d'étude sur la qualité de l'emploi – La surqualification professionnelle

Dans le cadre des travaux portant sur le domaine du travail, l'Institut a tenu une deuxième journée d'étude portant sur la qualité de l'emploi sous le thème de la surqualification professionnelle. Cette initiative visait, d'une part, à faire connaître des travaux diversifiés sur le sujet de la surqualification et, d'autre part, à permettre aux participants de donner leur point de vue et leur perspective au regard de cette problématique particulière.

LA DIFFUSION DES STATISTIQUES ET DES DONNÉES PUBLIQUES

Publications

En 2014-2015, l'Institut a diffusé 224 publications, dont 110 articles parus dans un périodique et 15 nouveaux titres. L'Institut s'assure que toutes les publications soient livrées dans un format accessible et convivial, tout en privilégiant la diffusion électronique.

Site Web de l'Institut

Le site Web de l'Institut est mis à jour quotidiennement. L'internaute peut s'abonner aux nouveautés des sujets statistiques et de la salle de presse du site Web ou encore être informé des nouveautés via le fil RSS. La navigation est offerte par thèmes statistiques ou par un accès rapide aux statistiques selon différents filtres tels que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et les territoires. En 2014-2015, le site Web de l'Institut a enregistré 1 454 133 sessions de travail. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à l'année précédente. En effet, à la suite de la refonte du site Web, dont la nouvelle structure a été mise en ligne en novembre 2013, des internautes n'ont pas mis à jour leur fil RSS, ce qui a engendré une diminution du nombre de sessions au nouveau site Web. Par ailleurs, en 2013-2014, une activité médiatique sur le classement des noms de famille avait créé un achalandage important en novembre, pratiquement 200 000 sessions supplémentaires avaient été enregistrées à cet effet.

Réseaux sociaux

L'Institut diffuse régulièrement diverses nouvelles et publications via ses comptes Twitter et Facebook. Ces plateformes sociales permettent de rejoindre un large éventail d'utilisateurs étant donné la place prédominante qu'elles prennent sur le Web. Au 31 mars 2015, l'Institut comptait plus de 7 681 abonnés sur Twitter et 880 mentions « j'aime » sur sa page Facebook. Tous ces membres voient régulièrement l'information diffusée par l'Institut défiler sur leur fil d'actualité.

Communiqués de presse

L'Institut a diffusé 84 communiqués de presse en 2014-2015. Ces communiqués sont disponibles sur le fil de presse et sur le site Web de l'Institut. Il est aussi possible de recevoir tous les communiqués de presse grâce à l'abonnement à la section Salle de presse. Au cours de la dernière année, 2 904 articles, mentions et entrevues dans les médias ont été recensés.

DES OUTILS À LA FINE POINTE

Évolution des outils et des processus – Registre des événements démographiques

Tous les bulletins reçus à l'Institut, que ce soit pour les naissances, les décès, les mariages ou autres, sont numérisés dès leur réception. Pour maintenir la lisibilité optimale et la performance maximale, une mise à niveau de l'équipement a été faite au printemps 2014. Une reconnaissance optique plus sensible et plus rapide des caractères a retenu l'intérêt de l'Institut pour l'acquisition d'un nouveau numériseur.

Des développements technologiques ont permis d'automatiser des opérations manuelles réalisées lors de la validation des bulletins et de pallier les retards rencontrés lors des années précédentes et maintenir à jour les opérations quotidiennes.

Les efforts investis dans le développement de la polyvalence des employés ont contribué à diminuer la vulnérabilité de l'équipe et à assurer une mobilité déterminante lors des périodes stratégiques de diffusion de données. Tous ces changements ont permis de soutenir l'Institut dans sa quête de produire des données actuelles et utiles à la gouverne.

Amélioration de l'efficacité de la collecte de données

L'Institut a poursuivi l'implantation de la collecte Web qu'elle a utilisée dans le cadre de trois enquêtes auprès des individus en 2014-2015. Ces enquêtes montrent que ce sont les répondants de moins de 65 ans qui ont utilisé ce mode de collecte en plus grande proportion, et que cette proportion est d'autant plus élevée que les répondants sont jeunes. Dans l'une d'entre elles, la collecte Web a permis d'obtenir la participation de 28 % des répondants chez les moins de 65 ans, avant même le début des appels téléphoniques. Sur la totalité des répondants, 65 % des moins de 65 ans ont répondu via le Web.

Géostat

La représentation cartographique est un excellent outil de communication, car elle permet à son lecteur de percevoir instantanément une grande quantité d'information. La géolocalisation, avec l'introduction de très nombreuses applications disponibles sur les téléphones intelligents, est devenue courante. À l'Institut, elle permet d'illustrer de l'information statistique dans sa dimension spatiale afin d'effectuer une analyse fine d'une distribution. En raison de l'importante quantité de données produites et traitées par l'Institut, l'organisme développe le champ de la représentation cartographique. Le bulletin *Géostat* présente les dernières réalisations de l'Institut en matière de cartographie.

CONSULTATION

Consultation auprès des utilisateurs de données du recensement et de l'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada

À titre de coordonnateur statistique pour le Québec, l'Institut a effectué une consultation auprès des utilisateurs de données du recensement et de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) au sein de 21 organisations, afin de dresser un portrait précis des problèmes rencontrés, tant à l'égard de la qualité des données disponibles que des outils statistiques déployés. Le rapport intitulé *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : ses portées et limites* a été diffusé en janvier 2015 et fait état des résultats de cette consultation.

L'Institut a réalisé des travaux de validation des données de l'ENM sur le revenu à l'échelle des régions administratives, des MRC et des municipalités en les comparant aux données fiscales québécoises.

Les conclusions de ces travaux confirment les appréhensions quant à la comparabilité des données dans le temps, les lacunes dans l'analyse de groupes restreints et la disponibilité de données à des niveaux géographiques fins.

En raison de l'incertitude quant à leur qualité, l'utilisation des données de l'ENM exige de la prudence. Le traitement adéquat de ces données requiert également plus de temps et d'énergie.

Les premiers constats ont fait l'objet d'une présentation dans le cadre de la 82^e édition du congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) qui s'est tenu en mai 2014.

1 Enquêtes dont la collecte est terminée au 31 mars 2015.

2 Près de 55 000 citoyens ont rempli un questionnaire dans le cadre d'enquêtes, dont la collecte était toujours en cours de réalisation au 31 mars 2015.

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2014-2015

383

383 employés engagés à la réalisation d'enquêtes, à la production, à l'analyse et à la diffusion de statistiques pertinentes, fiables, objectives et de qualité pour le Québec ;

26

26 enquêtes ont été réalisées¹, dont **24** auprès d'entreprises et institutions et **2** auprès des individus et ménages ;

9 205

9 205 entreprises et **2 603 citoyens**² ont rempli un questionnaire ;

92,2

Taux de réponse de **92,2%** auprès des entreprises et institutions ;

68,3

Taux de réponse de **68,3%** auprès des individus et des ménages ;

224

224 publications dont **110 articles** parus dans les périodiques de l'Institut et **15 nouveaux titres** ;

81,64

81,64% des dates de publication prévues au calendrier de diffusion ont été respectées ;

2 904

2 904 articles, mentions, demandes d'information et entrevues dans les médias ;

6 200

Le Centre d'information et de documentation a répondu à plus de **6 200 demandes d'information statistique**, dont **290** en provenance des médias ;

1,45

1,45 million de sessions de travail sur le site Web de l'Institut ;

65

65 présentations d'experts lors d'événements à caractère scientifique au Québec, au Canada et sur la scène internationale.



03



RÉSULTATS LIÉS
AU PLAN D'ACTION DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Institut est partenaire de la démarche gouvernementale de développement durable. Conformément à l'article 3.1 de sa loi constitutive, l'Institut recueille, produit et diffuse les informations statistiques nécessaires à l'élaboration et au suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable, notamment pour les indicateurs de développement durable et la réalisation des rapports prévus par la Loi sur le développement durable (RLRQ, chapitre D-8.1.1). Il travaille en étroite collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), en plus d'être un membre actif du Comité interministériel de développement durable.

En raison de la prolongation de la Stratégie gouvernementale de développement durable jusqu'en 2015, cette section fait état des résultats liés aux actions menées au regard de l'addenda du Plan d'action de développement durable 2008-2013.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL n° 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

OBJECTIF DE L'INSTITUT n° 1

Poursuivre la promotion du concept et des principes de développement durable pour les employés



ACTION 1.1

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT À LA RÉALISATION DU PLAN GOUVERNEMENTAL DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PERSONNEL

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2014-2015
Taux d'employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable	100 % du personnel d'ici 2015	La cible a été atteinte en 2013. Depuis, l'Institut assure le suivi de diverses actions de sensibilisation.
Taux d'employés rejoints par les activités de formation au développement durable	50 % du personnel d'ici 2015	Cette cible a été atteinte et fait l'objet d'un suivi continu. Aucune formation n'a été dispensée par l'Institut au cours de l'exercice financier 2014-2015. Deux membres du comité de développement durable de l'Institut ont suivi une formation réalisée par le Bureau de coordination du développement durable du MDDELCC.

OBJECTIF DE L'INSTITUT n° 2

Faciliter la compréhension des statistiques officielles sur le développement durable



ACTION 2.1

DÉVELOPPER DES OUTILS POUR CONTRIBUER À UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES STATISTIQUES OFFICIELLES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2014-2015
Nature et type des outils	Outils mis en place	Les divers outils mis en place au cours des dernières années font l'objet d'une mise à jour continue.
Nombre de consultations des sections dédiées au développement durable sur le site Web	Hausse de 5 % par année	L'Institut enregistre 13 588 consultations en 2014-2015. En diminution par rapport à l'année de référence 2012-2013 qui comptait 27 950 consultations. La cible n'est pas atteinte.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL n° 2

Dresser et actualiser le portrait du développement durable au Québec

OBJECTIF DE L'INSTITUT n° 3

Rendre disponible l'information statistique en lien avec le développement durable au Québec



ACTION 3.1

ÉVALUER TOUT NOUVEAU PROJET DE PRODUCTION D'INFORMATION STATISTIQUE AU REGARD DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2014-2015
Pourcentage des nouveaux projets évalués au regard des principes de développement durable	100 % des nouveaux projets d'ici 2015	Compte tenu la nature des activités de l'Institut, certains principes de développement durable sont intégrés à la grille d'analyse de projet. La cible est partiellement atteinte.



ACTION 3.2

AUGMENTER LA PRODUCTION D'INFORMATION STATISTIQUE INCLUANT LES DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUÉBEC

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2014-2015
Nombre de publications incluant les dimensions du développement durable au Québec	Minimum une publication par année	L'Institut a publié le rapport <i>Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches</i> , a ajouté une section sur le transport durable et a mis à jour les statistiques sur les aires protégées dans les bulletins statistiques régionaux. La cible est atteinte.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL n° 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement

OBJECTIF DE L'INSTITUT n° 4

Favoriser la prévention et l'amélioration de la qualité de vie au travail



ACTION 4.1

CONSOLIDER LES MOYENS ASSURANT LA PRÉVENTION ET PERMETTANT L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2014-2015
Nature et type de moyens de prévention et d'amélioration de la qualité de vie au travail	Moyens de prévention et d'amélioration mis en place	Au fil des ans, l'Institut a ancré une culture de prévention et de promotion de la qualité de vie au travail. Cette cible a été atteinte et fait l'objet d'un suivi continu.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL n° 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

OBJECTIF DE L'INSTITUT n° 5

Encourager les initiatives de production et de consommation écoresponsables



ACTION 5.1

METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES ET DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT AUX DISPOSITIONS DE LA POLITIQUE POUR UN GOUVERNEMENT ÉCORESPONSABLE

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2014-2015
Nature et type des pratiques et des activités	Pratiques et activités mises en œuvre	L'institut poursuit, notamment, ses pratiques de sensibilisation des employés, de gestion des matières résiduelles et d'acquisition de technologies environnementales ou écoresponsables. Cette cible a été atteinte et fait l'objet d'un suivi continu.



ACTION 5.2

MINIMISER L'UTILISATION DU PAPIER DANS LES STRATÉGIES ET LES OPÉRATIONS DE COLLECTE DE DONNÉES, TOUT EN ASSURANT L'ATTEINTE DES TAUX DE RÉPONSE PRÉVUS DANS LES ENQUÊTES RÉCURRENTES

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2014-2015
Ratio du nombre de feuilles de papier transmises par rapport au nombre d'entreprises à rejoindre	Réduire de 10 % d'ici 2015	En 2014-2015, l'Institut a réduit son utilisation de papier de 8,9 % par rapport à l'exercice 2013-2014 pour rejoindre les entreprises enquêtées. La cible n'est pas atteinte.



ACTION 5.3

PRIVILÉGIER LA DIFFUSION ÉLECTRONIQUE DES STATISTIQUES OFFICIELLES

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2014-2015
Pourcentage de réduction des publications papier	Réduire de 40 % d'ici 2015	L'ensemble des publications, à l'exception des documents de référence, sont diffusées uniquement sur le site Web de l'Institut. La cible a été atteinte en 2013.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL n° 30

Soutenir la création, la production et la diffusion dans tous les secteurs du système culturel québécois afin d'en assurer le développement

OBJECTIF DE L'INSTITUT n° 6

Mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture du Québec



ACTION 6.1

PRODUIRE UNE PAGE WEB DE TYPE « CHIFFRES CLÉS » OU « SAVIEZ-VOUS » SUR LE THÈME DE LA CULTURE QUI SERA DIFFUSÉE LORS DES JOURNÉES DE LA CULTURE

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2014-2015
Nombre de consultations de la page Web lors des Journées de la culture	Augmentation des consultations d'ici 2015	Aucune page Web n'a été produite dans le cadre des Journées de la culture. Cependant, l'Institut fait la promotion auprès de ses employés des Journées de la culture via son site intranet. La cible n'est pas atteinte.



ACTION 6.2

COLLABORER AVEC LE COMITÉ D'ACTIVITÉS SOCIALES DE L'INSTITUT AFIN D'ORGANISER ANNUELLEMENT DES ACTIVITÉS À CARACTÈRE CULTUREL

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2014-2015
Nombre d'activités organisées	Annuellement un minimum de deux activités d'ici 2015	En 2014-2015, aucune activité à caractère culturel n'a été organisée par le Comité d'activités sociales. La cible n'est pas atteinte.



ACTION 6.3

INSTITUTIONNALISER UNE PRATIQUE D'EXPOSITION D'ART ET DE CULTURE DANS LES LIEUX COMMUNS DE L'INSTITUT

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2014-2015
Nombre d'expositions d'art et de culture	Renouvellement annuel des expositions d'ici 2015	Des œuvres d'art sont accessibles aux employés dans divers lieux communs de l'Institut. Toutefois, l'Institut n'a pas renouvelé ses œuvres d'art au cours de 2014-2015.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En vertu d'ententes spécifiques, l'Institut est client de la Société québécoise des infrastructures (SQI). En conséquence, la SQI se porte garante de l'Institut en ce qui a trait à l'efficacité énergétique des bâtiments.

Depuis quelques années, l'Institut possède deux systèmes de visioconférence qui permettent de réduire les déplacements entre ses bureaux de Québec et de Montréal. Ces équipements sont pleinement utilisés par le personnel de l'Institut. L'efficacité de cet outil en matière d'économie de temps, d'argent et de consommation énergétique justifie entièrement les investissements initiaux.

L'Institut ne dispose d'aucun véhicule lui appartenant en propre ou en location à long terme. Puisque l'Institut favorise l'utilisation du transport en commun, les employés voyagent presque exclusivement en train ou en autobus.

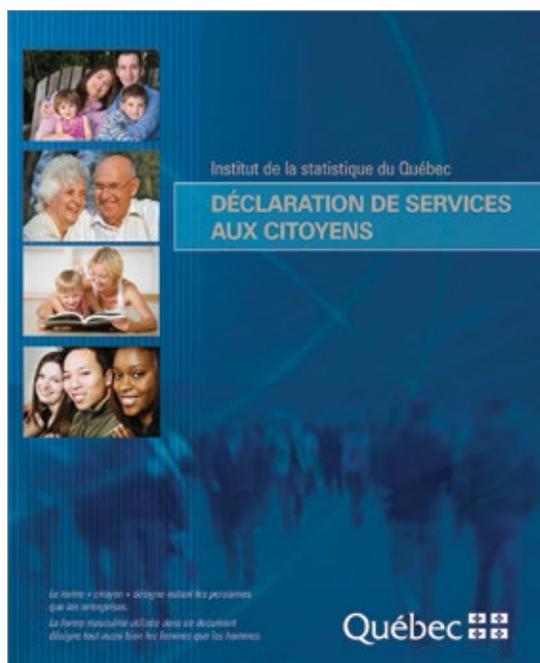
Par ailleurs, l'Institut sensibilise les employés aux transports collectifs et actifs, notamment lors de la Semaine des transports collectifs et actifs.



04



RÉSULTATS LIÉS À
LA DÉCLARATION DE
SERVICES AUX CITOYENS



La *Déclaration de services aux citoyens* illustre bien que l'Institut place les citoyens au cœur de ses préoccupations. Elle s'inscrit dans la continuité et l'amélioration des résultats atteints depuis la création de l'Institut quant au niveau et à la qualité des produits et services offerts.

La prestation de services offerts à l'Institut est toujours faite avec la volonté de développer la connaissance, de démocratiser l'information statistique et de faciliter l'accès aux données dans le respect de la confidentialité. L'Institut s'assure d'offrir des services qui répondent à des standards reconnus sur le plan international. Il veille également à ce que l'offre de service soit adaptée aux besoins des personnes ayant des incapacités.

L'Institut s'engage à offrir des produits et des services statistiques d'une très grande qualité professionnelle et technique qui font appel à l'utilisation de méthodes statistiques éprouvées, à en faciliter l'accès et à assurer aux citoyens la confidentialité et la sécurité des renseignements qu'il détient.

L'Institut s'assure également d'alléger le fardeau du répondant en évitant le doublage d'enquêtes, en exploitant les données administratives et en ayant recours à des modes de collecte diversifiés. Par ailleurs, la Politique d'information au participant d'une enquête expose les obligations juridiques ainsi que les normes institutionnelles qui dictent et encadrent la façon d'intervenir auprès des participants. Les participants aux enquêtes peuvent obtenir plus d'information à l'adresse électronique suivante : collecte@stat.gouv.qc.ca.

En 2014-2015, 100% des 6 200 demandes reçues au Centre d'information et de documentation ont été traitées dans le délai prévu dans la *Déclaration de services aux citoyens*, soit trois jours ouvrables ou moins.

NOTRE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES PLAINTES

L'Institut accorde une grande importance à toutes les plaintes et les commentaires dans un souci constant d'amélioration de la qualité de ses services. Les citoyens qui souhaitent formuler une plainte peuvent s'adresser au Centre d'information et de documentation. L'organisme s'engage à traiter les plaintes dans un délai de cinq jours ouvrables suivant leur réception, ou d'informer les plaignants s'il ne peut respecter ce délai. L'accompagnement des personnes ayant des incapacités dans la formulation d'une plainte est également offert.

En 2014-2015, l'Institut a reçu deux plaintes. Une d'entre elles concerne la conversion de refus, une pratique courante au sein des organismes statistiques. La seconde concerne une question à incidence linguistique.



05



UTILISATION
DES RESSOURCES

RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

L'Institut dispose de deux sources de financement, soit une subvention annuelle versée par le ministère des Finances et des revenus autonomes générés par des travaux statistiques réalisés pour différents clients, principalement des ministères et des organismes. La part relative des revenus autonomes dans les revenus totaux a augmenté de façon significative depuis la création de l'organisme, atteignant 53 % en 2014-2015.

La subvention versée par le ministère des Finances est passée de 13 017,3 k\$ en 2013-2014 à 12 405,8 k\$ en 2014-2015. Sur la même période, les revenus autonomes sont passés de 12 287,0 k\$ en 2013-2014 à 14 029,2 k\$ en 2014-2015.

L'UTILISATION DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ³

Les ressources financières disponibles en 2014-2015 ont été prioritairement consacrées à la production et à l'analyse statistique ainsi qu'au service à la production statistique. En effet, les dépenses liées à la production et à l'analyse statistique (41,2 %), au service à la production statistique (32,9 %) ainsi qu'à la diffusion et à l'accès aux données (12,2 %) représentent 86,3 % de l'utilisation totale des ressources financières. Elles en représentaient 85,6 % en 2013-2014. Par ailleurs, les dépenses liées à la gouvernance et à la gestion (dépenses dites institutionnelles et celles liées au soutien administratif) représentent 13,7 % des dépenses totales en 2014-2015, comparativement à 14,4 % en 2013-2014.

La hausse de 2 027,50 k\$ des dépenses liées au service à la production statistique s'explique principalement par l'augmentation du personnel intervieweur et l'augmentation de la variation des banques de congés de maladie et de vacances de ce secteur d'activité. Dans le cas de la diffusion et l'accès aux données, l'écart s'explique également par la variation des banques de congés de maladie et de vacances. L'Institut présentera un budget de ses dépenses par secteur d'activité pour l'exercice financier 2015-2016.

ÉVOLUTION DES REVENUS

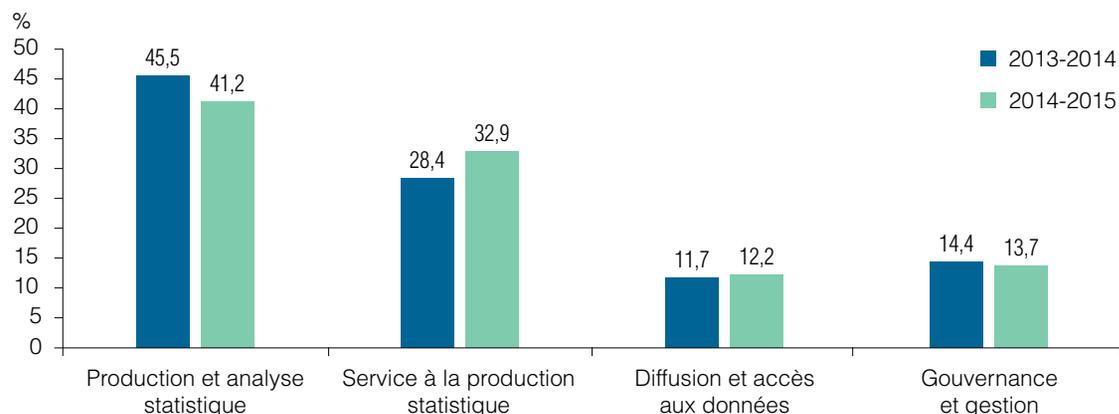
	Subventions (k\$)	Revenus autonomes (k\$)	Revenus totaux (k\$)	Portion des revenus autonomes (%)
2014-2015	12 405,8	14 029,2	26 435,0	53
2013-2014	13 017,3	12 287,0	25 304,3	49

DÉPENSES ET ÉVOLUTION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Dépenses réelles 2014-2015 (k\$)	Dépenses réelles 2013-2014 (k\$)	Écart (k\$)	Variation (%)
Production et analyse statistique	12 113,20	12 284,10	(170,90)	- 1
Service à la production statistique	9 682,70	7 655,20	2 027,50	26
Diffusion et accès aux données	3 601,90	3 164,20	437,70	14
Gouvernance et gestion	4 019,40	3 896,80	122,60	3
Total	29 417,20	27 000,30	2 416,90	9

³ La répartition des ressources se fait selon la comptabilité par activité.

DÉPENSES ET ÉVOLUTION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



RÉDUCTION DE DÉPENSES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Nature des dépenses	Cible de réduction prévue au 31 mars 2015 (k\$)	Réduction réalisée au 31 mars 2015 (k\$)
Masse salariale ¹	454,2	-806,6
Dépenses de fonctionnement	157,5	828,7
Total	611,7	22,1

1. La masse salariale exclut les salaires des intervieweurs.

MESURES DE RÉDUCTION DE DÉPENSES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

En vertu de l'article 60 de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012 (L.Q. 2013, chapitre 16), l'Institut doit rendre compte de la réduction prévue et réalisée de la masse salariale de même que des dépenses de fonctionnement.

La cible de réduction transmise par les autorités, pour l'exercice financier 2014-2015, équivaut à 2% de la masse salariale et à 3% des dépenses de fonctionnement.

Afin de répondre à l'effort de réduction des dépenses, l'Institut visait, au 31 mars 2015, une baisse cumulative de 611,7 k\$, soit 157,5 k\$ provenant des dépenses de fonctionnement et 454,2 k\$ provenant de la masse salariale.

Les mesures prises par l'Institut ont entraîné une réduction totale des dépenses de 22,1 k\$ par rapport à la prévision de février 2014, soit une réduction de 828,7 k\$ des dépenses de fonctionnement et une augmentation de la masse salariale (excluant le salaire des intervieweurs) de 806,6 k\$. Cette augmentation de la masse salariale s'explique par la variation des banques de congés de maladie et de vacances. Toutefois, malgré les efforts de réduction des dépenses, ces résultats ne répondent pas à la cible fixée par les autorités.

RÈGLES POUR LES BONIS AU RENDEMENT

Aucun boni au rendement n'a été accordé aux cadres, cadres juridiques et titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, en 2014-2015, pour la période d'évaluation du rendement du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

RESSOURCES HUMAINES

RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Au 31 mars 2015, l'Institut a vu son nombre d'effectifs augmenter de 41 comparativement à l'année financière précédente. Les emplois d'intervieweurs, qui sont requis dans le cadre de la réalisation des enquêtes, sont de nature temporaire et de courte durée. L'horaire des intervieweurs

varie en fonction des besoins, soit de 0 à 35 heures par semaine. Par contre, si l'on exclut les intervieweurs du nombre d'effectif en poste, l'Institut a vu son nombre d'emplois à temps plein diminuer de 6 % en 2014-2015.

D'autre part, relativement au contexte général de redressement des finances de la fonction publique, l'Institut a dû procéder à des suppressions de postes temps plein à l'automne 2014 afin d'atteindre les objectifs gouvernementaux. De ce fait, l'Institut a diminué sa consommation d'équivalents temps complet (ETC) de 7 (excluant les intervieweurs) au niveau des activités de production et d'analyse statistique, ainsi que de diffusion et d'accès aux données.

EFFECTIF EN POSTE AU 31 MARS

Secteur d'activité ¹	2014-2015	2013-2014	Écart (%)
Production et analyse statistique	127	137	- 7,3
Service à la production statistique	82	84	- 2,4
(Intervieweurs)	98	39	151,3
Diffusion et accès aux données	27	32	- 15,6
Gouvernance et gestion	49	50	- 2,0
Total	383	342	12,0

1. Les secteurs d'activité représentent les mandats et les responsabilités définis dans la structure administrative de l'Institut. Un changement au niveau de la méthodologie de calcul des effectifs utilisés (ETC) par secteur d'activité a été fait en 2015.

EFFECTIF UTILISÉ AU 31 MARS

Secteur d'activité ¹	2014-2015	2013-2014	Écart (%)
Production et analyse statistique	119	122	- 2,5
Service à la production statistique	79	79	0,0
(Intervieweurs)	38	17	123,5
Diffusion et accès aux données	26	30	- 13,3
Gouvernance et gestion	46	46	0,0
Total	308	294	4,8

1. Les secteurs d'activité représentent les mandats et les responsabilités définis dans la structure administrative de l'Institut. Un changement au niveau de la méthodologie de calcul des effectifs utilisés (ETC) par secteur d'activité a été fait en 2015.

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES DESTINÉES À LA FORMATION ET AU DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL PAR CHAMP D'ACTIVITÉ

Champ d'activité	2014-2015 ¹	2013-2014 ¹
	\$	
Favoriser l'enrichissement des compétences ou le développement de liens avec la communauté de pratique	34 775,09	45 197,18
Acquisition ou amélioration des compétences liées à l'exercice de l'emploi	52 346,12	62 754,95
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	5 983,66	3 774,11
Total	93 104,87	111 726,24

1. Frais directs seulement, excluant les ententes pour le transfert d'expertise.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES EN FORMATION

	2014-2015	2013-2014
Proportion de la masse salariale (%) ¹	1,08	1,61
Nombre moyen de jours de formation par personne	1,11	1,97

1. Activités admissibles à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

JOURS DE FORMATION SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOI¹

	2014-2015	2013-2014
Cadre	28	81
Professionnel	327	525
Fonctionnaire	70	66

1. N'inclut pas la formation à l'emploi des employés intervieweurs. Inclut les activités admissibles et non admissibles à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

L'Institut considère la formation et le développement de ses employés comme un élément contribuant directement à sa mission et à sa notoriété. L'actualisation et l'enrichissement des connaissances de pointe des divers domaines d'enquêtes couverts par l'Institut constituent un pilier central de son rayonnement.

Depuis le dépôt de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (L.Q. 2010, chapitre 20), et à la suite de différentes décisions gouvernementales subséquentes, une diminution de 2,02% de la masse salariale investie en activités de formation et de développement est observée, et ce, depuis l'année financière 2009-2010.

Plus récemment, à l'automne 2014, une décision gouvernementale a été rendue, demandant aux ministères et organismes de limiter leurs dépenses de formation et de développement aux seuls cas répondant aux obligations de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3). Une diminution de l'investissement global en 2014-2015 par rapport à l'année financière précédente est observée. En pareil contexte, le maintien de l'expertise et des connaissances à l'Institut est un enjeu pour les prochaines années.

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AYANT PRIS LEUR RETRAITE

	2014-2015	2013-2014
Cadre	1	1
Professionnel	4	2
Fonctionnaire	3	5
Total	8	8

PRÉVISION DE DÉPART À LA RETRAITE AU 31 MARS 2015

	Nombre d'employés	Pourcentage des employés ¹ (%)
2015-2016	4	1,04
2016-2017	1	0,26
Total	5	1,31

1. Le pourcentage est calculé sur le nombre d'employés en place au 31 mars 2015.

TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE DU PERSONNEL RÉGULIER¹

	2014-2015	2013-2014
Taux de départ volontaire (%)	8,50	8,91

1. Depuis 2012-2013, le taux de départ volontaire est calculé ainsi : (mutations externes + démissions + retraites) / ((nombre d'employés réguliers au début avril + nombre d'employés réguliers fin mars) / 2).

ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE (en %)

	2014-2015	2013-2014
Régulier ¹	8,50	8,91
Occasionnel ²	8,05	11,82
Intervieweur	17,65	7,23

1. Depuis 2012-2013, le taux de départ volontaire est calculé ainsi : (mutations externes + démissions + retraites) / ((nombre d'employés réguliers au début avril + nombre d'employés réguliers fin mars) / 2).

2. Le taux de départ volontaire des ressources occasionnelles est calculé ainsi : (démissions + retraites) / ((nombre d'employés occasionnels au début avril + nombre d'employés occasionnels fin mars) / 2).

PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le nombre de départ à la retraite, qui représente moins de 3% des employés depuis deux ans, demeure un enjeu pour l'Institut considérant que ce sont des emplois reconnus pour leur expertise spécifique.

TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE DU PERSONNEL RÉGULIER

Il y a une certaine stabilité du taux de départ volontaire dans le temps, si l'on exclut les intervieweurs. En effet, le taux de départ volontaire des intervieweurs est sujet à être plus important et variable, étant donné la précarité de ces emplois, la durée des contrats ainsi que le nombre d'enquêtes en cours.

TAUX D'ABSENTÉISME (en %)

	2013	2012
Institut de la statistique du Québec	4,24	4,57
Fonction publique	4,86	5,04

TAUX D'ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme à l'Institut, mesuré pour l'année civile 2013, atteignait 4,24 %. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à l'année civile précédente. Il faut mentionner que ce taux demeure de manière constante sous la moyenne de l'ensemble des ministères et des organismes de l'administration publique québécoise. À cet effet, l'Institut met en place plusieurs mesures préventives visant l'amélioration de la santé globale au travail.

MOBILISATION DU PERSONNEL ET CLIMAT DE TRAVAIL

Au fil des ans, l'Institut a ancré une culture de prévention et de promotion des pratiques favorables à la santé, notamment par l'*Étude sur le climat organisationnel*. Celle-ci a lieu tous les trois ans. Lors de la dernière édition en 2013-2014, le taux de satisfaction a atteint 96,80 %, avec un taux de réponse de 92 %. La prochaine *Étude sur le climat organisationnel* est prévue pour 2016-2017.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Conformément aux dispositions de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (RLRQ, chapitre G-1.03), l'Institut rend compte des projets de développement réalisés et des sommes consacrées pour la gestion et le maintien de ses actifs en ressources informationnelles.

Une ressource informationnelle (RI) est une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'accès, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information.

M^{me} Annie Giguère, directrice des services informationnels et technologiques, a été désignée dirigeante sectorielle de l'information.

LES PROJETS MAJEURS

L'Institut a poursuivi ses efforts au projet d'évolution technologique de mise à niveau des postes de travail à Windows 8.1 et Ms-Office 2013. Ses postes sont tous rehaussés et fonctionnels, et ce, de façon normalisée vers l'atteinte du Poste normalisé gouvernemental. Les objectifs principaux ont tous été atteints permettant ainsi à l'Institut d'assurer la continuité des opérations et de rehausser la sécurité des postes de travail. Pour ce faire, différentes mesures ont été appliquées telles que la mise en place de solutions transitoires pour les

logiciels non compatibles, une gestion des risques, l'élaboration d'un calendrier des activités et des projets de production statistique, une gestion du changement et des communications, etc. En présence de plusieurs versions de logiciels bureautiques, une rationalisation a été effectuée favorisant la version compatible au nouveau système d'exploitation. Les composantes technologiques et les applications corporatives non compatibles ont aussi été rehaussées. Au surplus, en marge de ce projet, l'Institut s'est doté d'une stratégie de gestion et de conversion des fichiers Ms-Office en lien avec le Calendrier de conservation des documents de l'Institut.

Les outils de collecte de l'Institut se sont enrichis d'un configurateur gérant les pages d'authentification et autres composantes génériques, rendant ainsi les utilisateurs autonomes et agiles au regard de la gestion des collectes de données.

La Direction des services informationnels et technologiques a contribué à l'amélioration de l'offre de produits en ligne avec la réalisation de près de 130 tableaux, dont 86 nouveaux tableaux dynamiques dans les domaines suivants : santé, mieux-être et réseau de santé et services sociaux, culture et communications, agriculture et industrie bioalimentaire, science, technologie et innovation ainsi que travail et rémunération. Ces tableaux sont accessibles, tant sur le site de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO) que sur celui de l'Institut.

Les tableaux suivants présentent le niveau d'avancement ainsi que les ressources humaines et financières affectées aux projets en RI.

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS PRÉVUS ET RÉELS CONSACRÉS AUX RI POUR L'ANNÉE 2014-2015

	Dépenses et investissements prévus (k\$)	Dépenses et investissements réels (k\$)	Explication sommaire des écarts
Activités d'encadrement	459,2	339,9	Poste de coordonnateur vacant
Activités de continuité	3 138,8	3 269,0	Travaux connexes requis par le projet de mise à niveau des postes de travail
Projets	735,0	722,5	-
Dépenses et investissements en ressources informationnelles	4 333,0	4 331,4	-

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN RI

Liste des projets	Avancement (%)	Explication sommaire des écarts
Mise à niveau des postes de travail	100	-

RESSOURCES AFFECTÉES AUX PRINCIPAUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN RI

Liste des projets	Ressources humaines prévues (k\$)	Ressources humaines utilisées (k\$)	Ressources financières prévues (k\$)	Ressources financières utilisées (k\$)	Explication sommaire des écarts
Mise à niveau des postes de travail	150,4	153,4	735,0	722,5	-

LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

À l'Institut, la responsabilité de la sécurité de l'information a été confiée à M^{me} Annie Giguère, directrice des services informationnels et technologiques. Les activités liées à la sécurité de l'information sont structurées au sein des trois volets suivants :

Technologie

- > À la suite de la mise à niveau des postes de travail à Windows 8.1 et Ms-Office 2013, l'Institut a procédé au rehaussement de l'outil de distribution des correctifs de sécurité.
- > L'implantation du nouveau système de prévention d'intrusion est finalisée et les processus ont été testés, renforçant ainsi la sécurité des infrastructures, mais permettant aussi une plus grande agilité dans la gestion des privilèges d'accès.

Développement d'applications sécuritaires

- > L'Institut s'est doté d'un outil de balayage des vulnérabilités pour ses services Web qui a été intégré au processus de développement d'applications.

Sensibilisation et responsabilisation des employés

- > Toujours dans la foulée des changements introduits lors de la mise à niveau des postes de travail, l'équipe de sécurité a diffusé une dizaine de capsules de sensibilisation. La page intranet sur la sécurité de l'information a été actualisée pour améliorer l'accès aux informations.

ACCESSIBILITÉ DES SITES WEB

Le site Web de l'Institut et celui de la BDSO respectent les trois standards sur l'accessibilité, soit l'accessibilité d'un site Web (SGQRI 008-01), l'accessibilité d'un document téléchargeable (SGQRI 008-02) et l'accessibilité du multimédia dans un site Web (SGQRI 008-03). Compte tenu de l'ampleur des travaux réalisés, l'accès aux tableaux de données HTML et aux publications PDF sera offert progressivement.



06



EXIGENCES LÉGISLATIVES
ET GOUVERNEMENTALES

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

ACCÈS AUX DOCUMENTS

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), le tableau suivant indique le nombre de demandes d'accès reçues à l'Institut au cours de l'exercice financier 2014-2015.

Au cours de cette période, aucune demande d'accès n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable et aucune demande de révision n'a été déposée à la Commission d'accès à l'information du Québec.

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2), l'Institut rend public sur son site Web l'ensemble des documents requis.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La protection des renseignements personnels et la confidentialité constituent les assises de la crédibilité et de la notoriété de l'Institut. En vertu de l'article 25 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ chapitre I-13-011), l'Institut a l'obligation d'assurer la protection de tout renseignement obtenu en vertu de cette loi, dont la révélation permettrait de le rattacher à une personne physique ou morale, une entreprise, un organisme ou une association.

Cette disposition s'applique également à toute communication de renseignements personnels effectuée en vertu de la loi.

L'Institut a mis en place des processus afin de respecter ses obligations relatives à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité.

En 2014-2015, M^{me} Marie-José Péan, secrétaire de l'Institut, est la responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, ci-après nommée : « responsable de l'accès », désignée par le directeur général.

En octobre 2009, le Comité d'examen sur la confidentialité a été mis en place afin de conseiller et seconder la responsable de l'accès. Le comité est formé de membres du personnel de l'Institut possédant une expertise en matière de statistique (méthodologie, collecte), d'accès aux documents et de protection des renseignements personnels (conseiller juridique) ainsi que d'une personne experte en éthique. En 2014-2015, le Comité d'examen sur la confidentialité a tenu cinq rencontres.

CONTRIBUTION DE L'INSTITUT DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DE LA LOI

L'Institut est membre du Comité de travail interministériel mis sur pied par le Secrétariat de l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques. Ce Comité se penche notamment sur les propositions liées à l'utilisation de nouvelles technologies, le respect de la vie privée ainsi que la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels.

NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS REÇUES À L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC EN 2014-2015

Nombre total de demandes d'accès	7
Demandes d'accès acceptées	3
Demandes d'accès partiellement acceptées	1
Demandes d'accès refusées	3
Motifs de refus	
Document inexistant en vertu des articles 15 et 47 (3)	1
Compétence d'un autre organisme public conformément aux articles 47 (4) et 48	2
Documents inaccessibles en vertu de l'article 31	1
Respect du délai de traitement de 20 jours	6

Source:
Secrétariat et Affaires juridiques.

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

En vue de promouvoir l'intégration des personnes de différents groupes et ainsi avoir une fonction publique représentative de la société québécoise, le gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs et, pour ce faire, a mis sur pied des programmes et a adopté des mesures d'accès à l'égalité.

L'Institut a mis en place des pratiques de gestion afin de favoriser l'embauche des femmes, des membres de communautés culturelles, des autochtones, des anglophones et des personnes handicapées. À cet égard, certains résultats obtenus dépendent de la volonté des personnes embauchées à consentir à déclarer leur appartenance à un groupe.

DONNÉES GLOBALES

NOMBRE TOTAL DES PERSONNES EMBAUCHÉES, SELON LE STATUT D'EMPLOI, AU COURS DE LA PÉRIODE 2014-2015

	Réguliers ¹	Occasionnels ²	Étudiants	Stagiaires
Total de personnes embauchées	2	11	10	3
Embauche d'intervieweurs (En fonction des besoins : 0 à 35 heures par semaine)	0	112	0	0
Total	2	123	10	3

1 Les données sur l'embauche du personnel régulier n'incluent que les recrutements.

2 Les données sur l'embauche du personnel occasionnel n'incluent que les nouvelles entrées en fonction durant la période visée.

NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS EN PLACE EN DATE DU 31 MARS 2015

Effectif régulier	198
Effectif occasionnel et étudiant	185 (dont 98 intervieweurs)
Effectif total	383

GROUPE CIBLE : MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES DE GROUPES CIBLES PAR STATUT D'EMPLOI EN 2014-2015

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2014-2015	Nombre de personnes membres d'une communauté culturelle	Nombre de personnes anglophones	Nombre de personnes autochtones	Nombre de personnes handicapées	Nombre de personnes membres d'au moins un groupe cible (total)	Taux d'embauche par statut d'emploi ¹ (%)
Régulier	2	0	0	0	0	0	0,0
Occasionnel	11	0	0	0	0	0	0,0
Étudiant	10	0	0	0	0	0	0,0
Stagiaire	3	0	0	0	0	0	0,0
Total	26	0	0	0	0	0	0,0

¹ Le taux d'embauche par statut d'emploi est calculé selon le nombre de personnes membres d'au moins un groupe cible dans un statut d'emploi donné par rapport au nombre total de personnes embauchées en 2014-2015 dans le même statut d'emploi. Ce taux n'inclut pas les intervieweurs.

> RAPPEL DE L'OBJECTIF D'EMBAUCHE

Atteindre un **taux d'embauche annuel de 25%** de nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires membres de communautés culturelles, d'anglophones, d'autochtones et de personnes handicapées, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Résultats : Pour 2014-2015, l'objectif d'embauche des membres appartenant aux groupes cibles n'a pas été atteint. L'Institut a de bonnes pratiques de gestion afin d'atteindre les objectifs en matière d'accès à l'égalité au sein de son organisation. Les résultats pour l'année 2014-2015 peuvent s'expliquer, entre autres, par le fait que le bassin potentiel de personnes de groupes cibles était restreint et par le fait que l'Institut a diminué ses embauches d'environ 55 % comparativement à l'année précédente.

TAUX D'EMBAUCHE GLOBAL¹ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES PAR STATUT D'EMPLOI : RÉSULTATS COMPARATIFS AU 31 MARS DE CHAQUE ANNÉE (en %)

	2014-2015	2013-2014	2012-2013
	%		
Régulier	0	10	0
Occasionnel	0	15	14
Étudiant	0	13	20
Stagiaire	0	0	0
Total	0	11	13

¹ Ce taux n'inclut pas les intervieweurs.

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'EFFECTIF RÉGULIER : RÉSULTATS COMPARATIFS AU 31 MARS DE CHAQUE ANNÉE

Groupes cibles	2015		2014		2013	
	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total (%)	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total (%)	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total (%)
Communautés culturelles	15	7,6	18	8,8	19	9,2
Autochtones	1	0,5	1	0,5	0	0,0
Anglophones	2	1,0	3	1,5	4	1,9
Personnes handicapées	3	1,5	3	1,5	4	1,9
Total	21	10,6	25	12,3	27	13,0
Effectif régulier total	198		204		207	

> RAPPEL DES OBJECTIFS DE REPRÉSENTATIVITÉ

En ce qui concerne les personnes issues de groupes cibles, atteindre l'objectif gouvernemental de 9% de l'effectif régulier. Pour les personnes handicapées, atteindre la cible gouvernementale de 2% de l'effectif régulier.

Résultats : Le taux de représentativité total dépasse encore cette année l'objectif gouvernemental. Il atteint 10,6% pour l'exercice financier 2014-2015. D'autre part, le taux de représentativité des personnes handicapées est resté stable, et cela s'explique en partie par le ralentissement des mouvements du personnel régulier ainsi que par un nombre restreint de nominations.

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'EFFECTIF OCCASIONNEL AU 31 MARS 2015

Groupes cibles	Nombre d'employés occasionnels dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif occasionnel total (%)
Communautés culturelles	12	14,7
Autochtones	0	0,0
Anglophones	1	1,2
Personnes handicapées	2	2,4
Total	15	18,3
Effectif total	82	

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'FFECTIF RÉGULIER : RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AU 31 MARS 2015

Groupes cibles	Personnel d'encadrement		Personnel professionnel ¹		Personnel technicien		Personnel de bureau		Personnel ouvrier		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Communautés culturelles	1	5,6	12	8,9	1	3,7	1	5,9	0	0,0	15	7,6
Autochtones	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	5,9	0	0,0	1	0,5
Anglophones	0	0,0	2	1,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	1,0
Personnes handicapées	0	0,0	3	2,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3	1,5
Total	1	5,6	17	12,6	1	3,7	2	11,8	0	0,0	21	10,6
Effectif régulier total	18		135		27		17		1		198	

1 Personnel professionnel: cette catégorie inclut les avocats, les notaires et les conseillers en gestion des ressources humaines.

GROUPE CIBLE : FEMMES

TAUX D'EMBAUCHE DES FEMMES EN 2014-2015 PAR STATUT D'EMPLOI

	Personnel régulier	Personnel occasionnel	Personnel étudiant	Personnel stagiaire	Total
Nombre de femmes embauchées	1	6	7	2	16
Pourcentage par rapport au nombre total de personnes embauchées en 2014-2015 (%)	50,0	54,5	70,0	66,7	61,5

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2015

	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel ¹	Personnel technicien	Personnel de bureau	Personnel ouvrier	Total
Nombre total d'employés réguliers	18	135	27	17	1	198
Nombre de femmes ayant le statut d'employée régulière	10	77	15	17	0	119
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie (%)	55,6	57,0	55,6	100,0	0,0	60,1

1 Personnel professionnel : cette catégorie inclut les avocats, les notaires et les conseillers en gestion des ressources humaines.

MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ À L'INTENTION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PDEIPH)

	Automne 2014 (cohorte 2015)	Automne 2013 (cohorte 2014)	Automne 2012 (cohorte 2013)
Nombre de projets soumis au Centre de services partagés du Québec dans le cadre du PDEIPH	0	1	0
	2014-2015	2013-2014	2012-2013
Nombre de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1 ^{er} avril au 31 mars	0	0	1

En 2014-2015, l'Institut n'a pas accueilli de stagiaire issu du PDEIPH ni présenté de demande dans le cadre de ce programme. Le contexte budgétaire n'était pas propice au suivi de cette mesure.

AUTRES MESURES OU ACTIONS

Mesure ou action	2014-2015	
	Groupe cible visé	Nombre de personnes visées
Nombre de personnes participant au Plan de développement des ressources humaines	Tous	19
Nombre de personnes participant au programme d'accueil et d'intégration	Tous	1

Source :
Direction générale adjointe à la coordination institutionnelle.

ALLÈGEMENT RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF

La Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif pose l'obligation de faire état des réalisations découlant des engagements en matière d'allègement réglementaire et administratif à l'égard des entreprises.

L'utilisation de données existantes ou administratives, la consolidation des demandes des ministères et organismes au sein d'une même enquête et le volume d'enquêtes utilisant des modes de collecte adaptés au participant témoignent de l'engagement de l'Institut à l'égard de l'allègement réglementaire et administratif. À cet effet, la collecte Web est dorénavant offerte aux entreprises dans diverses enquêtes. Cette option vise à alléger le fardeau des répondants et à maximiser le taux de réponse aux enquêtes.

Sources :

Direction générale adjointe à la coordination institutionnelle, Direction générale adjointe aux services à la production statistique.

ÉTHIQUE

RÉSULTATS AU REGARD DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE À L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

À titre d'administrateur public, le directeur général de l'Institut s'assure de respecter les dispositions prévues au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1).

Ce règlement a pour objet de préserver et de renforcer la confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique. Il favorise également la transparence au sein des organismes et entreprises du gouvernement.

AUTRES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES À L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

L'Institut attache une grande importance aux valeurs d'intégrité, de loyauté, de compétence et de respect de la fonction publique québécoise.

Afin de veiller au respect du Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1, r. 3), M^{me} Caroline St-Pierre, directrice des ressources humaines, agit à titre de répondante en éthique.

Elle est consultée sur diverses problématiques d'ordre éthique au niveau organisationnel. Ses interventions visent à accompagner et à faciliter une prise de décision éclairée.

En 2014-2015, aucun manquement à l'éthique n'a été constaté.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE EN 2014-2015

En vertu de l'article 6 de sa loi constitutive, le directeur général de l'Institut a créé le Comité d'éthique de l'Institut. Ce comité a le mandat de se prononcer de manière indépendante sur les aspects éthiques de tout projet impliquant des personnes dans le cadre d'une enquête, d'une étude, d'une analyse ou d'un projet de recherche. Il peut aussi faire l'évaluation d'enquêtes auprès des entreprises si des enjeux éthiques s'y présentent. La principale préoccupation du comité demeure la protection des participants aux enquêtes contre tout risque éthique associé à un projet.

Le comité compte huit membres, dont cinq sont indépendants. M. Pierre Durand en assume la présidence et M. André Duval, expert en éthique, agit à titre de vice-président. En 2014-2015, le comité a tenu huit réunions régulières. Il a examiné les aspects éthiques de sept nouveaux projets, assuré le suivi des projets en cours de réalisation et émis un avis sur des projets ayant subi des modifications suffisamment importantes.

Dans le rapport annuel du Comité d'éthique, le président souligne la disponibilité des responsables de projet ainsi que la qualité de leurs présentations. La rédaction rigoureuse des ententes permet d'établir les responsabilités de chacun des acteurs, ce qui permet de réduire les risques pour l'ensemble des intervenants et partenaires. De plus, une amélioration continue au niveau des lettres d'information destinées aux participants et de la qualité des questionnaires qui leur sont présentés est constatée.

Afin de témoigner du souci de l'Institut d'assurer toute la protection aux participants lors des enquêtes, les documents qui leur sont transmis font maintenant mention de l'approbation du projet par le Comité d'éthique. Cette pratique contribue à rassurer les participants et sans doute à augmenter le taux de réponse. Finalement, cela permet de protéger les chercheurs impliqués et la réputation de l'Institut.

Le formulaire « Demande d'évaluation » a été révisé. Les démarches effectuées afin d'ajuster le formulaire sous une forme dynamique le rendent plus simple à remplir, font ressortir les éléments les plus pertinents et permettent d'enregistrer les informations dans une base de données.

Par ailleurs, en 2014-2015, le Comité a examiné, pour une première fois, les enjeux liés à l'utilisation secondaire des données disponibles à l'Institut par des entités commerciales ou institutionnelles autres que les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, tels que les associations professionnelles et commerciales et les syndicats. Enfin, le Comité poursuivra son travail de sensibilisation en ce qui a trait au suivi des enquêtes tout au long de leur déroulement.

Sources :

Direction générale adjointe à la coordination institutionnelle, Secrétariat et Affaires juridiques.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les actions portant sur l'orientation 5 (objectif 5.1 ; action 76) du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 ont été réalisées à 100% lors de l'exercice 2013-2014.

En 2014-2015, l'Institut a tout de même poursuivi des travaux en lien avec l'*Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012*. En effet, l'Institut a fait l'intégration dans la Vitrine de la petite enfance de :

- > Deux figures statistiques sur l'exposition, en 2012, des enfants de 6 mois à 5 ans à des conduites violentes entre conjoints ;
- > Douze figures statistiques avec ADS (mères vs pères) sur l'évolution des attitudes des parents (1999 c. 2004) à l'égard de la discipline physique envers les enfants (six figures portant sur les enfants de 0 à 17 ans et six autres portant sur les enfants de 0 à 5 ans) ;
- > Trois figures statistiques sur l'évolution de la proportion d'enfants ayant fait l'objet de conduites parentales à caractère violent (1999 c. 2004 c. 2012) pour les enfants de 0 à 2 ans, 3 à 5 ans et 0 à 5 ans (total).

Source :

Secrétariat et Affaires juridiques et Direction générale adjointe aux statistiques et à l'analyse sociales.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un mandataire?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre mandataire et son rôle?	Non
Votre organisation compte-t-elle moins de 50 employés?	Non
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Combien y a-t-il eu de rencontres du comité permanent au cours de l'exercice?	1
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre comité permanent?	Non

L'Institut accorde une attention particulière à l'emploi et à la qualité de la langue française. Le français est la langue du travail, celle des normes d'achat ainsi que celle des règles concernant les technologies de l'information.

Tous les documents destinés à une large diffusion, tels que les publications et les communiqués de presse font l'objet d'une révision linguistique. Des ouvrages de référence sont également à la disposition du personnel.

En 2014-2015, la mandataire désignée par le directeur général de l'Institut a reçu des demandes du personnel portant notamment sur l'application de la politique linguistique institutionnelle dans le cadre des publications et présentations effectuées par le personnel de l'Institut.

ÉTAPES DE L'ÉLABORATION OU DE L'APPROBATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Où en êtes-vous dans l'élaboration ou l'approbation de votre politique linguistique institutionnelle?	Indiquer le numéro de l'étape
1. Projet en élaboration	
2. Projet soumis pour commentaires à l'Office	
3. Projet soumis pour un avis officiel de l'Office	
4. Avis officiel de l'Office reçu	2
5. Politique linguistique institutionnelle approuvée par le sous-ministre ou le dirigeant	
6. Politique linguistique institutionnelle approuvée transmise à l'Office	

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE ADOPTÉE APRÈS MARS 2011

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle?	
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour assurer la formation du personnel sur l'application de votre politique linguistique institutionnelle?	
Si vous n'avez pas pris de mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ou pour assurer la formation du personnel,	Ne s'applique pas
> prévoyez-vous des activités de diffusion au cours du prochain exercice?	
> prévoyez-vous des activités de formation au cours du prochain exercice?	

Source:
Secrétariat et Affaires juridiques.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La grille tarifaire des services offerts par l'Institut vise le recouvrement des coûts relatifs à la production de biens et services faisant l'objet de demandes spécifiques de sa clientèle.

Cette grille, mise à jour annuellement, permet à l'Institut de se conformer à la Politique de financement des services publics annoncés lors du Discours sur le budget 2009-2010. Cette politique vise à améliorer le financement des services publics afin d'en maintenir la qualité et d'assurer la transparence et la reddition de comptes relative au processus tarifaire.

En 2014-2015, la production tarifée a rapporté à l'Institut 14 millions de dollars incluant 1,7 million de dollars provenant d'organismes non gouvernementaux, tandis que les coûts relatifs à ces produits et services ont atteint 16,6 millions de dollars. Dans ce contexte, le niveau de financement a atteint 84,3% au 31 mars 2015. Le niveau de financement s'élevait à 85,0% en 2013-2014.

En prévision de l'année financière 2015-2016, la grille tarifaire a été revue et majorée de 2,72% au 1^{er} avril 2015, conformément à la Politique de financement des services publics.

Source :
Direction générale adjointe à la coordination institutionnelle.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

CONTRATS DE SERVICES

CONTRATS DE SERVICES, COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{er} JANVIER 2015 ET LE 31 MARS 2015

	Nombre	Valeur (\$)
Contrats de services avec une personne physique	1	27 000,00
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	5	198 409,26
Total des contrats de services	6	225 409,26

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2014 AU 31 MARS 2015

Catégorie	ETC	Nombre d'employés au 31 mars 2015
Personnel d'encadrement ¹	17	18
Personnel professionnel	170	181
Personnel du bureau technicien et assimilé et ouvrier	122	184
Sous-total²	309	383
Étudiants ³	3,14	5
Total	312,14	388

1 Inclut le directeur général.

2 Les données utilisées sont fournies par le Sous-secrétariat aux relations de travail du Secrétariat du Conseil du trésor et elles sont obtenues par le biais d'un système informatique différent, ce qui peut occasionner une variation avec certains résultats administratifs.

3 Les étudiants ne sont pas soumis au contrôle de l'effectif effectué par le Secrétariat du Conseil du trésor.

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères et organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) est entrée en vigueur le 5 décembre 2014. Cette loi établit des règles de gestion et de contrôle des effectifs visant principalement à suivre et à encadrer leur évolution. Elle prévoit également des mesures applicables aux contrats de services conclus pendant une période de contrôle. La présente section fait état des contrats de services conclus entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 mars 2015 ainsi que du dénombrement des effectifs pour l'année financière 2014-2015.

Afin d'honorer ses ententes contractuelles, en 2014-2015, l'Institut a dépassé sa cible d'effectifs fixée par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) de 25 ETC. De manière à respecter son engagement à atteindre sa cible ainsi que les objectifs gouvernementaux du retour à l'équilibre budgétaire au 31 mars 2016, l'Institut a déposé un plan d'action au SCT à cet effet.

Source :

Direction générale adjointe à la coordination institutionnelle et Secrétariat et Affaires juridiques.

RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Le Vérificateur général du Québec a fait état dans son Rapport à l'Assemblée nationale, pour l'année 2014-2015, de la non-conformité suivante :

Le déficit cumulé de 1,4 million de dollars au 31 mars 2014 témoigne du fait que l'Institut a contrevenu à sa loi constitutive en effectuant des paiements ou en assumant des obligations dont le coût dépasse les sommes dont il disposait. Ainsi, les dispositions de l'article 38 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011) n'ont pas été respectées.

Il recommande donc à l'Institut de prendre les mesures requises afin de respecter sa loi constitutive.

À cet égard, l'Institut adhère à la recommandation du Vérificateur général du Québec.

En 2014, l'Institut a soumis au ministre des Finances des mesures pour un retour à l'équilibre budgétaire d'ici le 31 mars 2016.

Dans ce contexte, la direction de l'Institut et toute son équipe se sont engagées, pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016, dans la mise en application de ces mesures qui sont de deux ordres :

- > des réductions de dépenses de l'ordre de 2,8 millions de dollars dans les ressources allouées au fonctionnement ainsi qu'à la masse salariale ;
- > des révisions de l'ordre de 2,2 millions de dollars dans le financement de programmes statistiques et la facturation de services.

De plus, l'Institut s'est engagé à agir sur les leviers qui lui permettraient, à plus long terme, de résorber le déficit cumulé depuis le 31 mars 2014 et est à pied d'œuvre pour convenir des modalités avec les autorités. Pour l'Institut, la diminution des revenus autonomes, qui est responsable en bonne part de ce déficit, ne peut être circonscrite, de manière durable, que par le respect par les ministères et organismes de l'article 2 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011), qui lui confie la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général, et par l'accès facilité aux données essentielles à la réalisation efficiente de ses mandats.

Source :

Direction générale adjointe à la coordination institutionnelle et Secrétariat et Affaires juridiques.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du *Rapport d'activité* concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.



Stéphane Mercier
Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

Québec, le 4 juin 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut de la statistique du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, les états des résultats et du déficit cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut de la statistique du Québec au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Conformité des opérations à la loi constitutive de l'Institut de la statistique du Québec

En vertu de l'article 38 de sa loi constitutive, l'Institut de la statistique du Québec ne peut effectuer des paiements ou assumer des obligations, dont le coût dépasse, dans un même exercice financier, les sommes dont il dispose pour l'exercice au cours duquel ces paiements sont effectués ou ces obligations assumées.

Or, les résultats déficitaires cumulés au 31 mars 2015 totalisant 4 389 917 \$ (1 407 698 \$ au 31 mars 2014) témoignent du fait que l'Institut de la statistique du Québec a effectué des paiements ou assumé des obligations dont le coût dépasse les sommes dont il disposait. Ainsi, les dispositions de l'article 38 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011) n'ont pas été respectées.



La vérificatrice générale du Québec,
Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 4 juin 2015

**ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

	Budget	2015 Réal	2014 Réal
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	12 405 800 \$	12 405 800 \$	13 017 288 \$
Services rendus	14 285 171	14 025 229	12 272 541
Autres revenus	15 000	3 956	14 457
	<hr/> 26 705 971	<hr/> 26 434 985	<hr/> 25 304 286
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	22 639 430	23 956 694	21 402 136
Honoraires professionnels	790 912	531 252	510 218
Loyers	2 033 004	2 045 832	2 056 058
Services et fournitures informatiques	830 006	781 151	717 032
Achats de données statistiques	187 140	191 395	298 927
Communications	544 624	489 451	367 199
Frais de déplacement et de séjour	189 306	112 857	218 699
Frais de bureau	126 960	110 528	98 691
Impression	150 475	137 413	147 151
Frais de formation	139 038	112 918	199 722
Amortissement des immobilisations corporelles	915 370	839 722	892 007
Autres charges	100 828	107 991	92 499
	<hr/> 28 647 093	<hr/> 29 417 204	<hr/> 27 000 339
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(1 941 122)	(2 982 219)	(1 696 053)
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(1 407 698)	(1 407 698)	288 355
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	<hr/> (3 348 820)\$	<hr/> (4 389 917)\$	<hr/> (1 407 698)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2015

	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1 111 059 \$	1 085 078 \$
Débiteurs (note 4)	1 762 481	3 889 513
Services rendus non facturés	1 626 506	2 412 841
	<u>4 500 046</u>	<u>7 387 432</u>
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus (note 5)	1 871 772	1 325 199
Revenus reportés	1 994 917	3 375 359
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	2 243 729	2 164 403
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 6)	-	11 970
Provision pour congés de maladie (note 7)	4 393 739	3 452 264
	<u>10 504 157</u>	<u>10 329 195</u>
DETTE NETTE	<u>(6 004 111)</u>	<u>(2 941 763)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	1 347 658	1 335 271
Charges payées d'avance	266 536	198 794
	<u>1 614 194</u>	<u>1 534 065</u>
DÉFICIT CUMULÉ	<u>(4 389 917) \$</u>	<u>(1 407 698) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Stéphane Mercier
 Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

**ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

	Budget	2015 Réal	2014 Réal
Déficit de l'exercice	(1 941 122)\$	(2 982 219)\$	(1 696 053)\$
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	(1 330 000)	(852 109)	(531 637)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	915 370	839 722	892 007
	(414 630)	(12 387)	360 370
Acquisition de charges payées d'avance	(580 391)	(552 780)	(194 182)
Utilisation de charges payées d'avance	434 829	485 038	339 745
	(145 562)	(67 742)	145 563
AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE	(2 501 314)	(3 062 348)	(1 190 120)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(2 941 763)	(2 941 763)	(1 751 643)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(5 443 077)\$	(6 004 111)\$	(2 941 763)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit de l'exercice	(2 982 219)\$	(1 696 053)\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	839 722	892 007
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Débiteurs	2 127 032	(1 402 660)
Services rendus non facturés	786 335	1 429 949
Charges payées d'avance	(67 742)	145 563
Créditeurs et frais courus	577 685	20 595
Revenus reportés	(1 380 442)	1 084 633
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	79 326	7 176
Provision pour congés de maladie	941 475	(417 903)
	3 903 391	1 759 360
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	921 172	63 307
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(883 221)	(521 978)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette relative à un contrat de location-acquisition et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(11 970)\$	(12 544)\$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	25 981	(471 215)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 085 078	1 556 293
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 111 059 \$	1 085 078 \$

Un montant de 8 188\$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est inclus dans les créditeurs et frais courus au 31 mars 2015 (39 300\$ au 31 mars 2014).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

1. CONSTITUTION ET OBJET

L'Institut de la statistique du Québec (l'Institut), constitué en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I 13.011), a pour mission de fournir des informations statistiques qui sont fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'Institut n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la présentation de ses états financiers, l'Institut utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'Institut par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les services rendus non facturés, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les indemnités de vacances dues aux employés ainsi que la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devise étrangère.

Instruments financiers

L'encaisse et les débiteurs (excluant les taxes à recevoir) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les créiteurs et frais courus (excluant les déductions à la source à payer et les taxes à payer) ainsi que les indemnités de vacances dues aux employés sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

REVENUS

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec

La subvention est constatée dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elle est autorisée, que l'entité a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Comptabilisation des revenus, services rendus non facturés et revenus reportés

Les revenus pour services rendus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Les services rendus non facturés comprennent les honoraires et les déboursés non facturés aux clients à la valeur nette de réalisation. Les revenus reportés se composent de travaux facturés à l'avance. Une perte sur contrat est constatée dès que l'Institut détermine que le projet sera non rentable.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse, soit des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

PASSIFS

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux puisque l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour indemnités de vacances dues aux employés

La provision pour indemnités de vacances dues aux employés n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés sont prises dans l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les équipements informatiques loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, diminués des frais accessoires qu'ils renferment. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile :

Améliorations locatives	5 ans
Ameublement	5 ans
Développement informatique	5 ans
Équipement	3 ans
Équipement informatique	4 ans
Logiciels	4 ans
Système téléphonique	3 ans
Outil de collecte	3 ans
Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Elles sont imputées aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

3. MARGE DE CRÉDIT AUTORISÉE

L'Institut dispose d'un crédit rotatif de 3 000 000\$ auprès du fonds général du fonds consolidé du revenu (3 000 000\$ en 2014). Les avances portent intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada à échéance le 31 mai 2018. Au 31 mars 2015, aucune avance n'avait été contractée (0\$ en 2014).

4. DÉBITEURS

	2015	2014
Comptes clients	1 727 526 \$	3 836 707 \$
Intérêts courus à recevoir	729	-
Taxes à recevoir	34 226	52 806
	<u>1 762 481 \$</u>	<u>3 889 513 \$</u>

5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2015	2014
Fournisseurs	211 493 \$	231 372 \$
Frais courus à payer	90 082	64 777
Déductions à la source à payer	583 771	171 416
Traitements et heures supplémentaires à payer	968 313	789 359
Taxes à payer	18 086	66 350
Intérêts à payer	27	1 925
	<u>1 871 772 \$</u>	<u>1 325 199 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

6. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2015	2014
Obligation envers Toshiba solution d'affaires au taux de 4,2%, remboursable en versements mensuels de 1 111\$, comprenant capital et intérêts, échue en février 2015	- \$	11 970 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRPE-RRAS) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2015, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 9,84 % à 10,50 % de la masse salariale cotisable et le taux pour le RRPE et le RRPE-RRAS est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1^{er} janvier 2015 (5,73 % au 1^{er} janvier 2014) de la masse salariale cotisable qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et au RRPE-RRAS et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, l'Institut doit verser un montant supplémentaire correspondant à 11,46 % de la masse salariale cotisable pour les années civiles 2014 et 2015.

Les cotisations de l'Institut, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRPE-RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 745 184 \$ (2014 : 1 225 559 \$). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses obligations à titre d'employeurs.

Provision pour congés de maladie

L'Institut dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par l'Institut.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquels ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Cette indemnité est payée sur la base du traitement applicable à l'employé au moment de son départ et ne peut excéder en aucun cas soixante-six (66) jours de traitement brut à la date du départ.

Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour congés de maladie (suite)

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'Institut. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

	2015	2014
Solde au début	3 452 264 \$	3 870 167 \$
Charge de l'exercice	1 974 707	712 753
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 033 232)	(1 130 656)
Solde à la fin	4 393 739 \$	3 452 264 \$

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2015.

	2015		2014	
	RRPE, RRPE-RRAS	RREGOP	RRPE, RRPE-RRAS	RREGOP
Taux de croissance de la rémunération	4,05 %	3,80 %	3,80 %	3,80 %
Taux d'actualisation	2,30 %	2,85 %	3,17 %	4,16 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	10 ans	17 ans	8 ans	17 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement	Équipement informatique	Logiciels	Systèmes téléphoniques	Outil de collecte	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	31 mars 2015
En \$										
Coût										
Solde au début	1 910 428	664 218	5 020 163	46 279	2 990 342	1 251 518	336 939	176 507	60 040	12 456 434
Acquisitions	1 172	-	-	-	466 195	384 742	-	-	-	852 109
Dispositions	-	-	-	-	(734 379)	(211 025)	(235 363)	-	(60 040)	(1 240 807)
Solde à la fin	1 911 600	664 218	5 020 163	46 279	2 722 158	1 425 235	101 576	176 507	-	12 067 736
Amortissement cumulé										
Solde au début	1 624 214	612 124	5 020 163	46 279	2 520 408	755 651	316 784	176 507	49 033	11 121 163
Amortissement	179 893	37 475	-	-	356 872	234 320	20 155	-	11 007	839 722
Dispositions	-	-	-	-	(734 379)	(211 025)	(235 363)	-	(60 040)	(1 240 807)
Solde à la fin	1 804 107	649 599	5 020 163	46 279	2 142 901	778 946	101 576	176 507	-	10 720 078
Valeur nette comptable	107 493	14 619	-	-	579 257	646 289	-	-	-	1 347 658

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement	Équipement informatique ¹	Logiciels ¹	Systèmes téléphoniques	Outil de collecte	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	31 mars 2014
En \$										
Coût										
Solde au début	1 846 609	664 218	5 020 163	46 279	2 846 240	931 338	336 939	176 507	60 040	11 928 333
Acquisitions	67 355	-	-	-	144 102	320 180	-	-	-	531 637
Dispositions	(3 536)	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 536)
Solde à la fin	1 910 428	664 218	5 020 163	46 279	2 990 342	1 251 518	336 939	176 507	60 040	12 456 434
Amortissement cumulé										
Solde au début	1 418 088	553 901	5 020 163	46 279	2 138 529	595 838	285 636	137 233	37 025	10 232 692
Amortissement	209 662	58 223	-	-	381 879	159 813	31 148	39 274	12 008	892 007
Dispositions	(3 536)	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 536)
Solde à la fin	1 624 214	612 124	5 020 163	46 279	2 520 408	755 651	316 784	176 507	49 033	11 121 163
Valeur nette comptable	286 214	52 094	-	-	469 934	495 867	20 155	-	11 007	1 335 271

1 : Au 31 mars 2014, ces postes incluent un total de 281 697 \$ d'acquisitions sur lesquelles aucun amortissement n'a été comptabilisé étant donné qu'elles étaient en cours de développement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. L'exposition maximale de l'Institut au risque de crédit est liée à l'encaisse et aux débiteurs (excluant les taxes à recevoir).

Le risque de crédit lié à l'encaisse est faible étant donné qu'il est déposé auprès du fonds général du fonds consolidé du revenu.

L'Institut ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses débiteurs. En effet, la majorité de ses clients sont à l'intérieur du périmètre gouvernemental. Ainsi, le risque de crédit est moindre compte tenu de l'assurance du recouvrement de ces débiteurs.

	2015	2014
Moins de 30 jours	1 644 306 \$	2 594 711 \$
De 30 à 60 jours	80 671	1 209 755
Plus de 60 jours	3 278	32 241
	1 728 255 \$	3 836 707 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'Institut gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'Institut établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels, qui sont tous dus dans le prochain exercice, se détaillent comme suit :

	2015	2014
Fournisseurs	211 493 \$	231 372 \$
Frais courus à payer	90 082	64 777
Intérêts à payer	27	1 925
Traitements et temps supplémentaire à payer	968 313	789 359
Provision indemnités de vacances dues aux employés	2 243 729	2 164 403
	3 513 644 \$	3 251 836 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (suite)

10. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Conformément à une entente de partenariat concernant le financement de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ volet E18), l'Institut s'est engagé à fournir des services à titre gratuit d'une valeur initiale totale de 250 000\$ pour la période du 1^{er} mars 2014 au 31 décembre 2019. Le solde de cet engagement au 31 mars 2015 est de 170 156\$ (249 289\$ au 31 mars 2014).

Conformément à une entente de partenariat concernant le financement de l'observatoire économétrique, l'Institut s'est engagé à fournir des services à titre gratuit d'une valeur initiale totale de 310 782\$ pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017. Le solde de cet engagement au 31 mars 2015 est de 207 188\$.

Conformément à une entente de partenariat concernant le financement de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ volet E16), l'Institut s'est engagé à fournir des services à titre gratuit d'une valeur initiale totale de 210 000\$ pour la période du 1^{er} octobre 2012 au 31 janvier 2016. Le solde de cet engagement au 31 mars 2015 est de 0\$ (17 646\$ au 31 mars 2014).

Conformément à une entente de partenariat concernant le fonctionnement de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), l'Institut s'est engagé à fournir des services à titre gratuit d'une valeur initiale totale de 2 368 527\$ répartie sur trois ans, soit un montant annuel de 789 509\$ jusqu'en mars 2015. Le solde de cet engagement au 31 mars 2015 est de 0\$ (789 509\$ au 31 mars 2014).

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Institut a reçu une subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec d'un montant de 12 405 800\$ (13 017 288\$ en 2014).

En plus des opérations entre apparentés déjà exposées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, l'Institut est apparenté à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Institut n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes exposées distinctement dans les états financiers.

LISTE DES ENQUÊTES STATISTIQUES RÉALISÉES¹

LES ENQUÊTES AUPRÈS DES INDIVIDUS ET DES MÉNAGES

- > Étude pour l'évaluation de la maternelle 4 ans à temps plein
- > Étude sur les attentes de la clientèle de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances

LES ENQUÊTES AUPRÈS DES ENTREPRISES – ENTREPRISES PRIVÉES ET INSTITUTIONS

- > Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs 2014
- > Enquête annuelle auprès des distributeurs et diffuseurs exclusifs de livres
- > Enquête minière du Québec
- > Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec
- > Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec
- > Enquête sur l'apiculture au Québec
- > Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement au Québec
- > Enquête sur la fréquentation des institutions muséales
- > Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec
- > Enquête sur la fréquentation des terrains de camping au Québec
- > Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec
- > Enquête sur la pomme de terre (écoulement de la récolte)
- > Enquête sur la pomme de terre (ensemencement)
- > Enquête sur la pomme de terre (récolte)
- > Enquête sur la rémunération globale au Québec
- > Enquête sur la vente de livres neufs au Québec
- > Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec
- > Enquête sur les projections cinématographiques
- > Enquête sur les statistiques avicoles

¹ Enquêtes dont la collecte est terminée au 31 mars 2015.

LES ENQUÊTES AUPRÈS DES ENTREPRISES – MUNICIPALITÉS ET ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

- > Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture
- > Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture
- > Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise
- > Enquête sur les projets d'investissement au Québec (données provisoires et données réelles)
- > Enquête sur les statistiques trimestrielles des finances municipales



annexes



ANNEXE 1 – LISTE DES PUBLICATIONS

ANNEXE 2 – LISTE DES ARTICLES PARUS DANS LES PÉRIODIQUES
DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

ANNEXE 3 – ORGANIGRAMME

ANNEXE 1 – LISTE DES PUBLICATIONS

AGRICULTURE ET INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

- > Faits saillants de l'Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec [Nouveau]
- > Faits saillants de l'Enquête sur l'apiculture au Québec
- > Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec, édition 2014 [Nouveau]
- > Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2014

CONDITIONS DE VIE ET SOCIÉTÉ

- > La victimisation de la population québécoise : victimisation criminelle et cybervictimisation [Nouveau]

CULTURE ET COMMUNICATIONS

- > État des lieux du cinéma et de la télévision au Québec
 - > Cahier 3 : La diffusion et la consommation
 - > Cahier 4 : La production et la distribution
- > Optique Culture (périodique)
- > Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante, édition 2014

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > Recueil des indicateurs de développement durable (mise à jour continue)
- > Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 (mise à jour continue)

ÉCONOMIE

- > Bulletin Flash (périodique)
- > Commerce international des marchandises du Québec (périodique)
- > Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec, édition 2014
- > Comptes économiques du Québec (trimestriel)
- > Produit intérieur brut par industrie au Québec (mensuel)
- > Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2013
- > Stat-EXPRESS. Bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels (périodique)
- > Tableau statistique canadien (biannuel)

ENVIRONNEMENT

- > Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches [\[Nouveau\]](#)

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

- > Coup d'œil sociodémographique (périodique)
- > Données sociodémographiques en bref (périodique)
- > Le bilan démographique du Québec, édition 2014
- > Perspectives démographiques des MRC du Québec 2011-2036 [\[Nouveau\]](#)
- > Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, édition 2014 [\[Nouveau\]](#)

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- > La lutte contre le cancer au Québec et en Ontario : une approche centrée sur le patient [\[Nouveau\]](#)
- > Enquête québécoise sur la qualité des services de lutte contre le cancer, 2013 [\[Nouveau\]](#)
 - > Volume 1 : Comparaison entre deux cycles d'enquête
 - > Volume 2 : Qualité des services de santé offerts aux patients atteints de cancer
 - > Volume 3 : Méthodologie et description de la population visée
- > Enquête québécoise sur la qualité des services de lutte contre le cancer 2013 – L'infirmière pivot en oncologie et l'expérience patient [\[Nouveau\]](#)
- > Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013 [\[Nouveau\]](#)
- > Portraits et trajectoires (périodique)
- > Zoom santé (périodique)

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INFORMATION

- > Bulletin S@voir.stat (périodique)
- > Bulletin Science, technologie et innovation en bref (périodique)
- > Compendium d'indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec, édition 2014
- > Rapport d'enquête – L'innovation dans le secteur de la fabrication au Québec entre 2010 et 2012 [\[Nouveau\]](#)

SECTEUR FINANCIER

- > Comparaison interprovinciale des principaux indicateurs économiques, édition 2014
- > Courtaage de détail en valeurs mobilières (trimestriel)
- > Emploi salarié de l'industrie des services financiers, Canada et provinces (mensuel)
- > Emploi salarié et rémunération dans l'industrie des services financiers, édition 2014

SECTEUR FINANCIER *(suite)*

- > Fonds communs de placement au Québec (trimestriel)
- > PIB et indice de concentration géographique de l'industrie des services financiers, Canada et provinces, données provisoires et révisées 2013
- > PIB et indice de concentration géographique de l'industrie des services financiers, par région métropolitaine de recensement (RMR) du Québec, édition 2014

SECTEUR MANUFACTURIER

- > Le manufacturier en bref (périodique)

SECTEUR MINIER

- > Bulletin Mines en chiffres (périodique)

RÉGIONS ET MRC

- > Bulletins statistiques régionaux
- > Panorama des régions du Québec, édition 2014

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

- > Annuaire québécois des statistiques du travail 2004-2014
- > État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2014
- > Flash-info (périodique)
- > La rémunération variable dans les entreprises de 200 employés et plus au Québec [\[Nouveau\]](#)
- > Marché du travail et qualité de l'emploi : un regard inédit sur la situation dans les régions du Québec
- > Regard statistique sur la couverture syndicale au Québec, ailleurs au Canada et dans les pays de l'OCDE [\[Nouveau\]](#)
- > Rémunération des salariés : État et évolution comparée 2014
- > Rémunération des salariés : État et évolution comparée 2014 : Faits saillants
- > Résultats de l'*Enquête sur la population active* pour le Québec
- > Résultats de l'*Enquête sur la rémunération globale* au Québec, collecte 2013

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- > Calendrier de diffusion de l'information statistique sur différents aspects de la société québécoise, 2015-2016
- > Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : ses portées et limites [\[Nouveau\]](#)
- > Le Québec chiffres en mains, édition 2015
- > Modifications aux municipalités du Québec – Bulletin annuel
- > Modifications aux municipalités du Québec – Bulletin mensuel
- > Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2015-2016
- > *Québec Handy Numbers, 2014 Edition*
- > Rapport annuel de gestion 2013-2014

ANNEXE 2 – LISTE DES ARTICLES PARUS DANS LES PÉRIODIQUES DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

BULLETIN FLASH

- > Avril 2014 Évolution du marché du travail dans les MRC
- > Mai 2014 Investissements privés et publics, Québec et ses régions, perspectives 2014
- > Novembre 2014 Investissements sous contrôle étranger, perspectives 2014
- > Décembre 2014 Revenu disponible, édition 2014

BULLETIN SOCIO STAT [Nouveau]

- > Décembre 2014, numéro 1
- > Mars 2015, numéro 2

CAPSULES : TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

- > Croissance des salaires et des échelles salariales dans les administrations québécoise et fédérale entre 2009 et 2013 : une évolution plus forte
- > Tendances historiques de syndicalisation chez les femmes et les hommes au Québec
- > Salaire minimum au Québec par rapport à celui des autres provinces : une situation contrastée selon la mesure utilisée
- > Les Québécoises en couple, principalement les mères, sont plus susceptibles d'occuper un emploi que les autres Canadiennes
- > Dans les entreprises privées de 200 employés et plus, les femmes professionnelles sont en moyenne moins bien rémunérées que les hommes

COMMERCE INTERNATIONAL DES MARCHANDISES

- > Volume 15, numéro 1 Croissance des exportations québécoises au premier trimestre 2014
Composition du volume du commerce international du Québec
- > Volume 15, numéro 2 Croissance des exportations du Québec au deuxième trimestre 2014
Simulation d'une tranche de 1 milliard de dollars en exportations internationales
au Québec pour l'année 2014
- > Volume 15, numéro 3 Hausse des exportations au troisième trimestre 2014
Les chaînes de valeur mondiales

COMMERCE INTERNATIONAL DES MARCHANDISES *(suite)*

- > Volume 15, numéro 4 Progression des exportations au quatrième trimestre 2014
Commerce international de produits bioalimentaires au Québec, en dollars constants, aux prix de 2007

COUP D'ŒIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- > Numéro 32 Les naissances et les décès au Québec et dans les régions en 2013
- > Numéro 33 L'évolution de la fréquentation scolaire au Québec depuis 1990
- > Numéro 34 Le taux d'emploi des étudiants se maintient au Québec en 2013
- > Numéro 35 Les conditions de vie des familles québécoises en 2011
- > Numéro 36 La population des régions administratives, des MRC et des municipalités du Québec en 2014
- > Numéro 37 La migration interrégionale au Québec en 2013-2014

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES EN BREF

- > Volume 18, numéro 3 Portrait de la scolarité des immigrants du Québec à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages
La crainte de la criminalité: qui et pourquoi?
La présence ou l'absence d'emploi a-t-elle une influence sur la relation entre le faible revenu et l'état de santé et le niveau de stress perçus?
Regard sur la mobilité de la population québécoise
- > Volume 19, numéro 1 L'inégalité du revenu disponible des ménages au Québec et dans le reste du Canada: bilan de 35 années
Portrait du navettage des Québécoises et Québécois en emploi
- > Volume 19, numéro 2 L'endettement des familles québécoises: une comparaison Québec, Ontario, Canada
Exploration du lien entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois
Un portrait des dix premières années de mariage de conjoints de même sexe au Québec

FLASH-INFO TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

- > Volume 15, numéro 2 Le secteur public au Québec: un bloc monolithique?
Les immigrants dans les RMR de Montréal, Toronto et Vancouver: participation sur le marché du travail et qualité de l'emploi
- > Volume 15, numéro 3 Évolution de l'emploi atypique au Québec depuis 1997
Quelle est la rémunération d'un professionnel en droit dans les entreprises québécoises de 200 employés et plus?

FLASH-INFO TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION *(suite)*

- > Volume 16, numéro 1 L'emploi atypique chez les étudiants québécois
La rémunération dans les entreprises de 200 employés et plus de l'industrie de la fabrication en 2014

LE MANUFACTURIER EN BREF

- > Avril 2014 Destination des biens fabriqués par les PME du Québec en 2011
- > Janvier 2015 Statistiques principales 2012
- > Mars 2015 Ventes manufacturières du Québec : Changements dans les destinations des biens livrés entre 2004 et 2012

MINES EN CHIFFRES

- > L'investissement minier au Québec en 2013

OPTIQUE CULTURE

- > Numéro 31 Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2013
- > Numéro 32 La fréquentation des institutions muséales en 2012 et 2013
- > Numéro 33 Les dépenses culturelles des municipalités en 2012
- > Numéro 34 Dix ans de statistiques sur la fréquentation des arts de la scène
- > Numéro 35 Les ventes de livres de 2009 à 2013
- > Numéro 36 Les bibliothèques publiques québécoises de 2002 à 2012
- > Numéro 37 La fréquentation des cinémas en 2014
- > Numéro 38 Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise depuis 1985

PORTRAITS & TRAJECTOIRES

- > Numéro 19 Des premiers balbutiements à un sourire en santé : l'importance d'intervenir tôt pour prévenir la carie dentaire

S@VOIR.STAT

- > Volume 14, numéro 3 Esquisse de l'Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise
- > Volume 14, numéro 4 Les investissements en capital de risque au Québec et dans le monde entre 2001 et 2013

S@VOIR.STAT (suite)

- > Volume 15, numéro 1 Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : survol des données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011
- > Volume 15, numéro 2 La dynamique de l'emploi au Québec entre 2002 et 2012

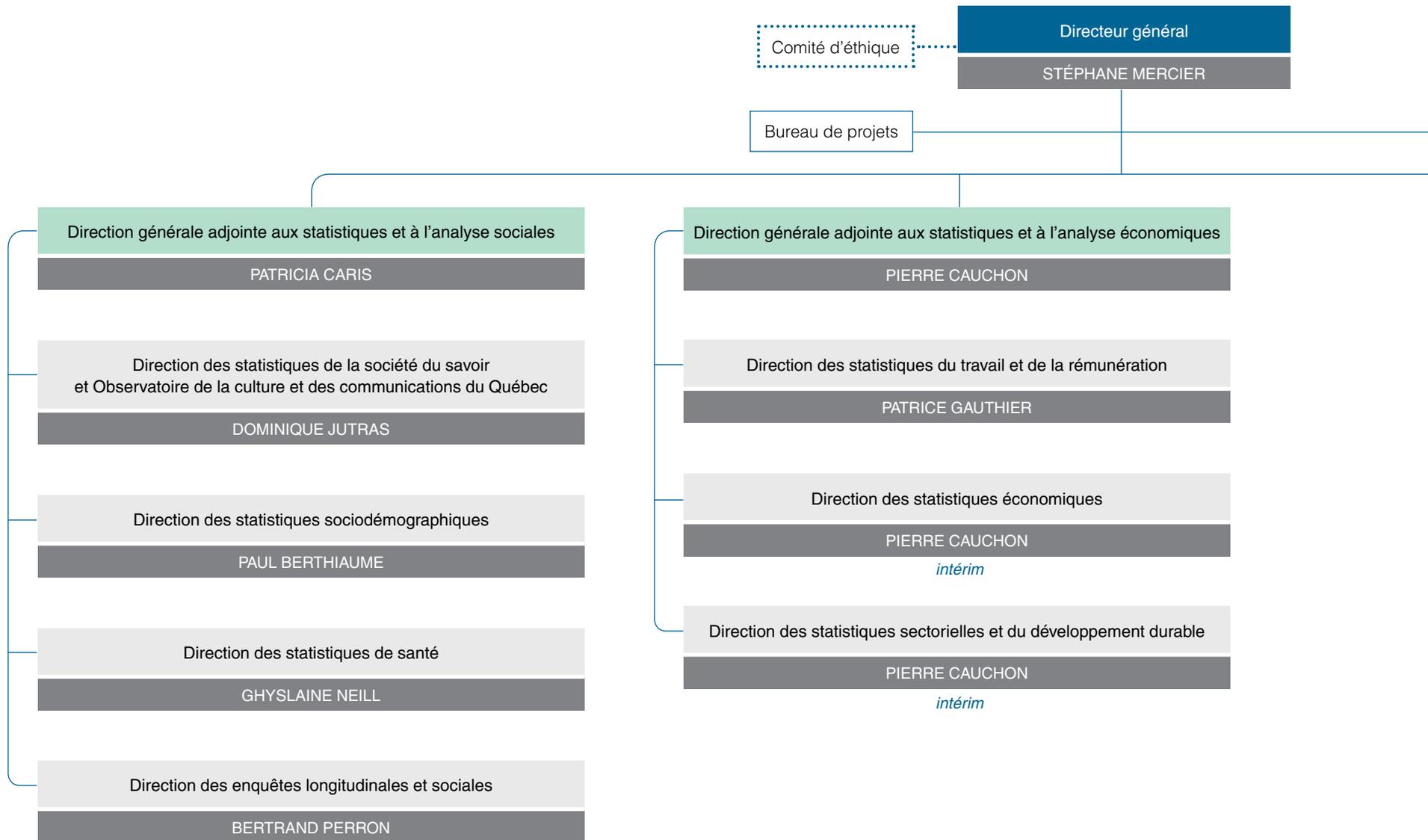
SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION EN BREF

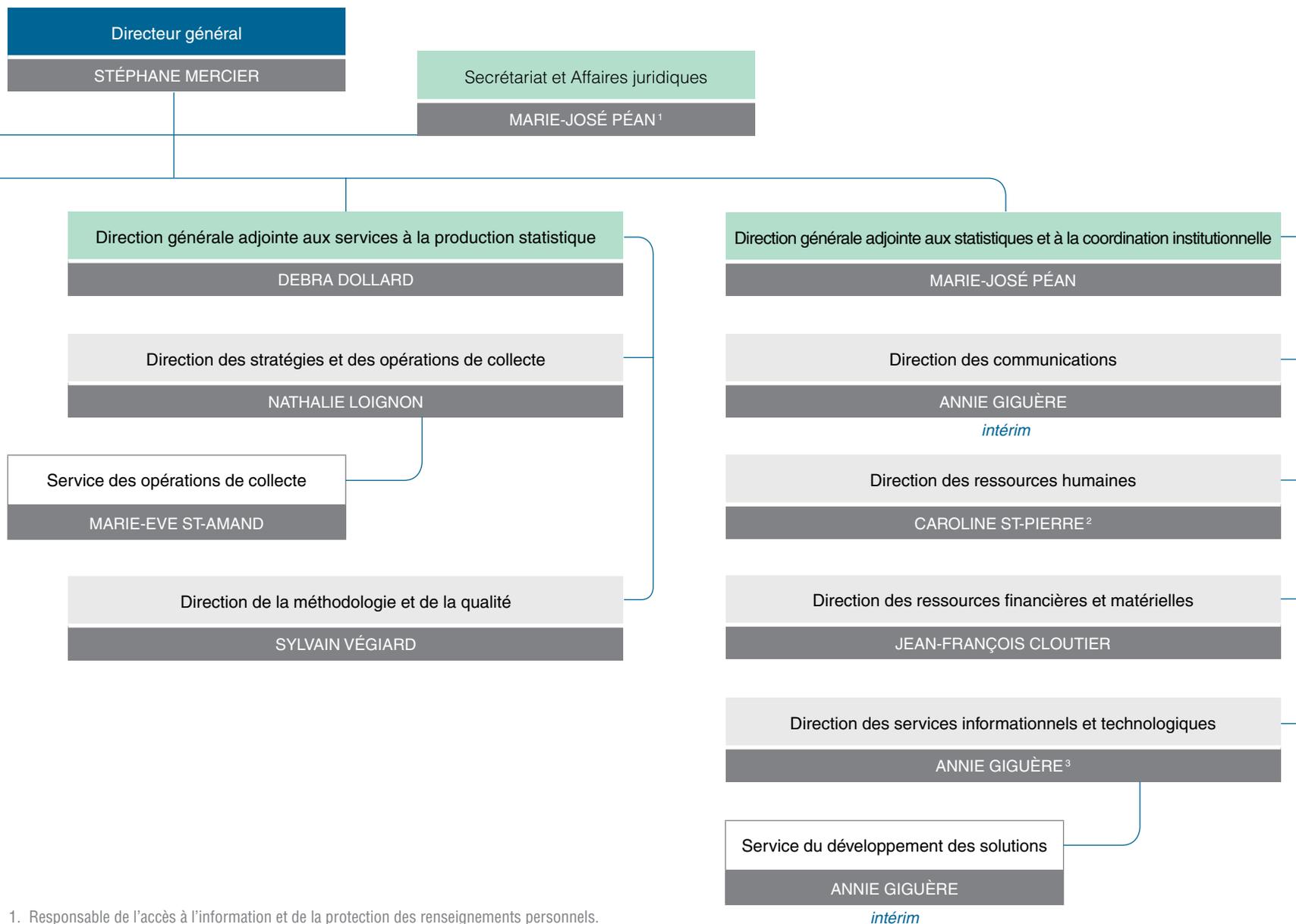
- > Janvier 2015 La dynamique des entreprises au Québec entre 2002 et 2012

ZOOM SANTÉ

- > Numéro 42 L'état de santé des immigrants du Québec a-t-il changé au cours des années 2000 par rapport à celui des Canadiens de naissance ?
- > Numéro 43 Perte de poids involontaire et signes de dépression : deux marqueurs de fragilité chez les personnes de 65 ans et plus
- > Numéro 44 La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes : des liens avec certains comportements à risque ?
- > Numéro 45 Relations sexuelles et contraception : un portrait des jeunes au cours des années 2000
- > Numéro 46 Décrochage scolaire chez les élèves du secondaire du Québec, santé physique et mentale et adaptation sociale : une analyse des principaux facteurs associés
- > Numéro 47 Utilisation du casque protecteur lors de la pratique d'activités sportives et récréatives au Québec
- > Numéro 48 Coup d'œil sur la santé buccodentaire des aînés du Québec : une comparaison avec le reste du Canada
- > Numéro 49 Les élèves du secondaire sont-ils satisfaits de leur apparence corporelle ?

ANNEXE 3 – ORGANIGRAMME





1. Responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.
2. Responsable de l'éthique.
3. Responsable de la sécurité de l'information.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

« L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec. Celles-ci enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise. »

Institut
de la statistique

Québec 